



ENEIS

by **KPMG**

Evaluation et modélisation du dispositif START

Rapport final

28 septembre 2020

kpmg.fr



Sommaire

01

Les enjeux de l'étude et la méthodologie déployée

02

Présentation des résultats de l'évaluation

03

Echanges autour des perspectives de modélisation de Start



ENEIS

by **KPMG**

1

Les enjeux de l'étude et la méthodologie déployée





Présentation du dispositif Start : fiche d'identité

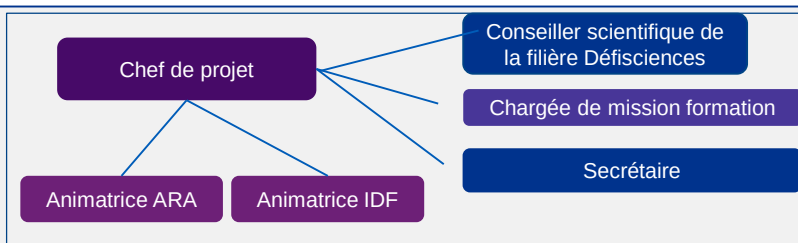
Historique : La création de ce dispositif a fait suite à la publication de l'expertise collective de l'INSERM sur la déficience intellectuelle en mars 2016, et le constat d'un manque de connaissance des professionnels sur les recommandations scientifiques propres à la déficience intellectuelle. Par ailleurs, un certain nombre des constats concernant la DI sont communs aux autres TND, pour autant les réponses apportées à chacun de ces TND ont fait l'objet de plans et de dispositifs trop souvent cloisonnés.

Objet : Start est un dispositif de formation sur les troubles du neuro-développement visant à développer un langage commun. Il s'agit de faire monter les professionnels en compétences, grâce à des supports de formation transdisciplinaires élaborés par 40 experts. L'objectif est également de développer des réseaux sur les territoires grâce à des formations « croisées » à destination des professionnels médicaux, cadres et éducatifs des secteurs sanitaires et médico-sociaux, animées par des formateurs professionnels du territoire.

Portage : Il est porté par la filière nationale de santé Maladies Rares Déficiences avec le soutien des membres du Comité de Pilotage (FEHAP, NEXEM, Alliances Maladies Rare, Collectif DI, ANECAMSP, UNAPEI)



Equipe



Réalisation : 12 sessions de formations de 4 jours chacune ont été organisées entre **juin et novembre 2019** auprès de **252 stagiaires**.

Financement : Il s'agit d'une expérimentation financée par la **CNSA et les Agences Régionales de Santé Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes**. Le financement de la CNSA est porté par les Hospices Civils de Lyon, et ceux des ARS par les PEP 69 et le CRAIF, avec un principe de co-gestion.



Calendrier : La convention CNSA a été **signée le 1er décembre 2017** pour une durée de 30 mois, le projet s'est structuré entre mars 2018 à avril 2019 (constitution des instances, élaboration des supports, recrutement et formation des formateurs, organisation logistiques des sessions) puis s'est déployé à partir de juin 2019.

Objectifs de l'évaluation

1

Dresser un **bilan de l'activité et du fonctionnement** du projet Start permettant d'évaluer sa **pertinence** et sa **valeur ajoutée** par rapport aux attendus initiaux

2

Adopter une **vision prospective** permettant d'identifier les **conditions de pérennisation** et d'**essaimage** du projet

3

Tenir compte du contexte national en termes de transformations du secteur du handicap afin de **faire des préconisations** s'insérant dans un **écosystème en évolution**

Critères de l'évaluation :

L'EFFICACITÉ

L'IMPACT

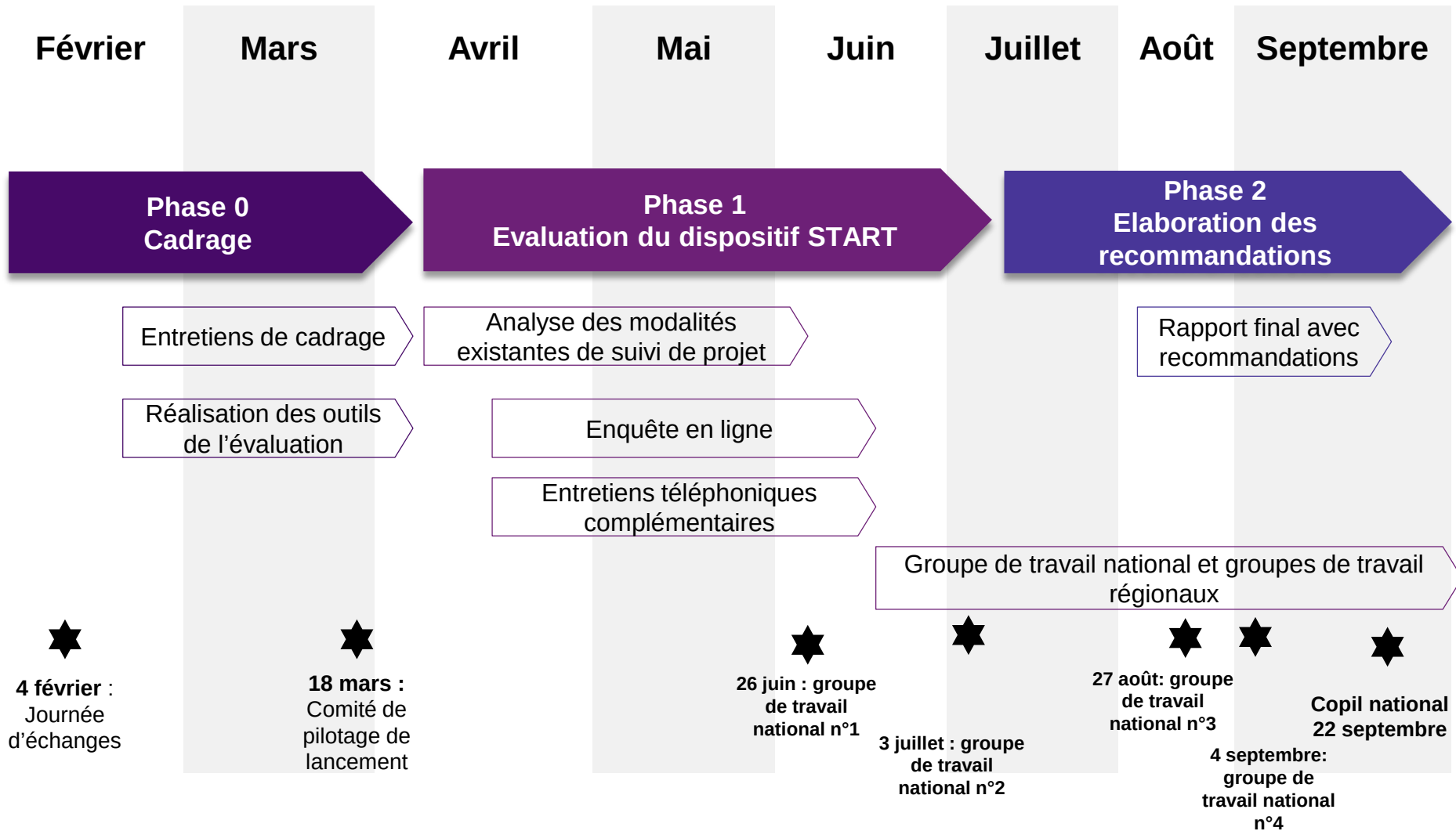
LA PERTINENCE

LA PÉRENNITÉ

1. Les objectifs de la formation Start ont-ils été atteints?
2. La formation a-t-elle eu un impact positif sur les pratiques professionnelles en territoire, et notamment en matière de coopération pluridisciplinaire?
3. Les modalités de déploiement du projet ont-elles permis de favoriser l'efficacité et l'impact des formations ?
4. Le projet est-il pérenne et quelles sont les conditions de son essaimage sur le territoire ?

Calendrier de la démarche

2020



Les différents outils de l'évaluation (1/2)

Focus : consultation des parties prenantes

Les différentes parties prenantes du projet START seront consultées sous différentes formes :

Parties prenantes du projet START	Entretiens de cadrage	Questionnaires de satisfaction	Evaluation des acquis	Questionnaire en ligne	Entretiens approfondis	Groupe de travail national	Groupes d'analyse régionaux (phase 2)
Cheffe de projet national							
Les financeurs actuels (2 ARS, CNSA, OPCO santé)							
Les concepteurs des modules							
Les formateurs							
Les animatrices régionales							
Les stagiaires							
Les employeurs ou encadrants des stagiaires ainsi que leurs collègues							
Les partenaires, parmi les membres des COPILS régionaux & national							

Les différents outils de l'évaluation (2/2)

ANALYSE DOCUMENTAIRE



ENTRETIENS STRATEGIQUES

17 Interlocuteurs rencontrés



QUESTIONNAIRES POST-SESSIONS (à chaud)

75 Questionnaires à destination des **formateurs**,
soit un taux de retour de 100 %
233 Questionnaires à destination des **stagiaires**
soit un taux de retour de 91 %



ÉVALUATION DES ACQUIS

75,5 %
De taux de retour sur
l'ensemble des sessions



QUESTIONNAIRE EN LIGNE (à froid)

136
Stagiaires ayant répondu à l'enquête en ligne
soit 53 % de taux de retour



ENTRETIENS APPROFONDIS

9 **Concepteurs** rencontrés, représentant l'ensemble
des modules

10

Formateurs rencontrés dont
5 d'Île-de-France
5 d'Auvergne-Rhône-Alpes
Représentant l'ensemble des modules

14

Stagiaires rencontrés dont
6 d'Île-de-France (dont 2 cadres)
8 d'Auvergne-Rhône-Alpes

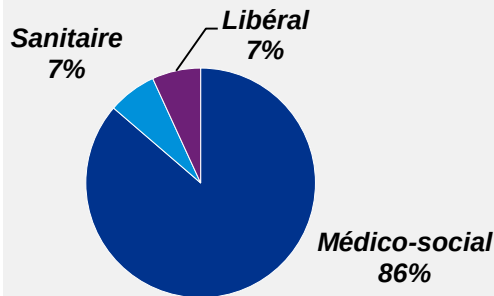
Questionnaire en ligne « à froid »

Un taux de retour de 53% représentatif des profils de l'ensemble des stagiaires

136 répondants soit un taux de retour de **53 %**

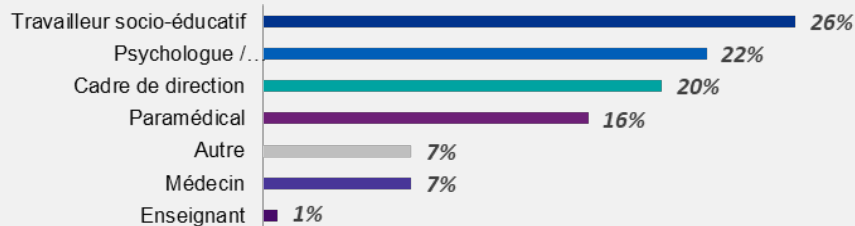
Le questionnaire en ligne à destination des stagiaires a été envoyé la semaine du 11 mai, en période de crise sanitaire. Le temps de remplissage était estimé à une dizaine de minutes. Le contexte de crise explique le taux de retour tout juste supérieur à 50 %.

Des répondants très majoritairement issus du secteur medico-social



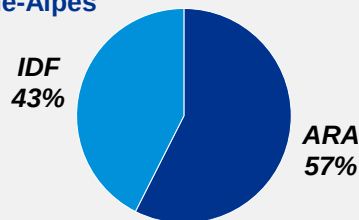
► **86 %** des répondants sont issus **du secteur médico-social** (pour 92% sur l'ensemble des participants) avec l'ensemble des ESMS représentés (enfants, adultes, plateformes, ...)

Une forte mobilisation des travailleurs socio-éducatifs*



► **26 %** des répondants sont des **travailleurs sociaux**, ils représentaient 28 % des stagiaires sur l'ensemble des sessions

Un peu plus de la moitié des répondants provient d'Auvergne-Rhône-Alpes



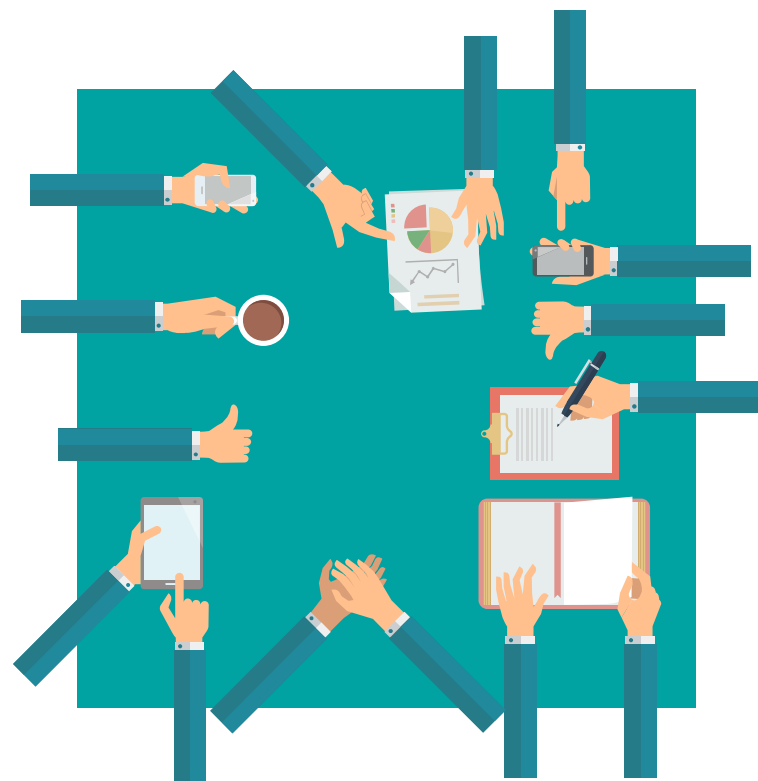
► **57 %** des répondants proviennent d'Auvergne-Rhône-Alpes, ils représentaient 51 % des effectifs des sessions



ENEIS

by **KPMG**

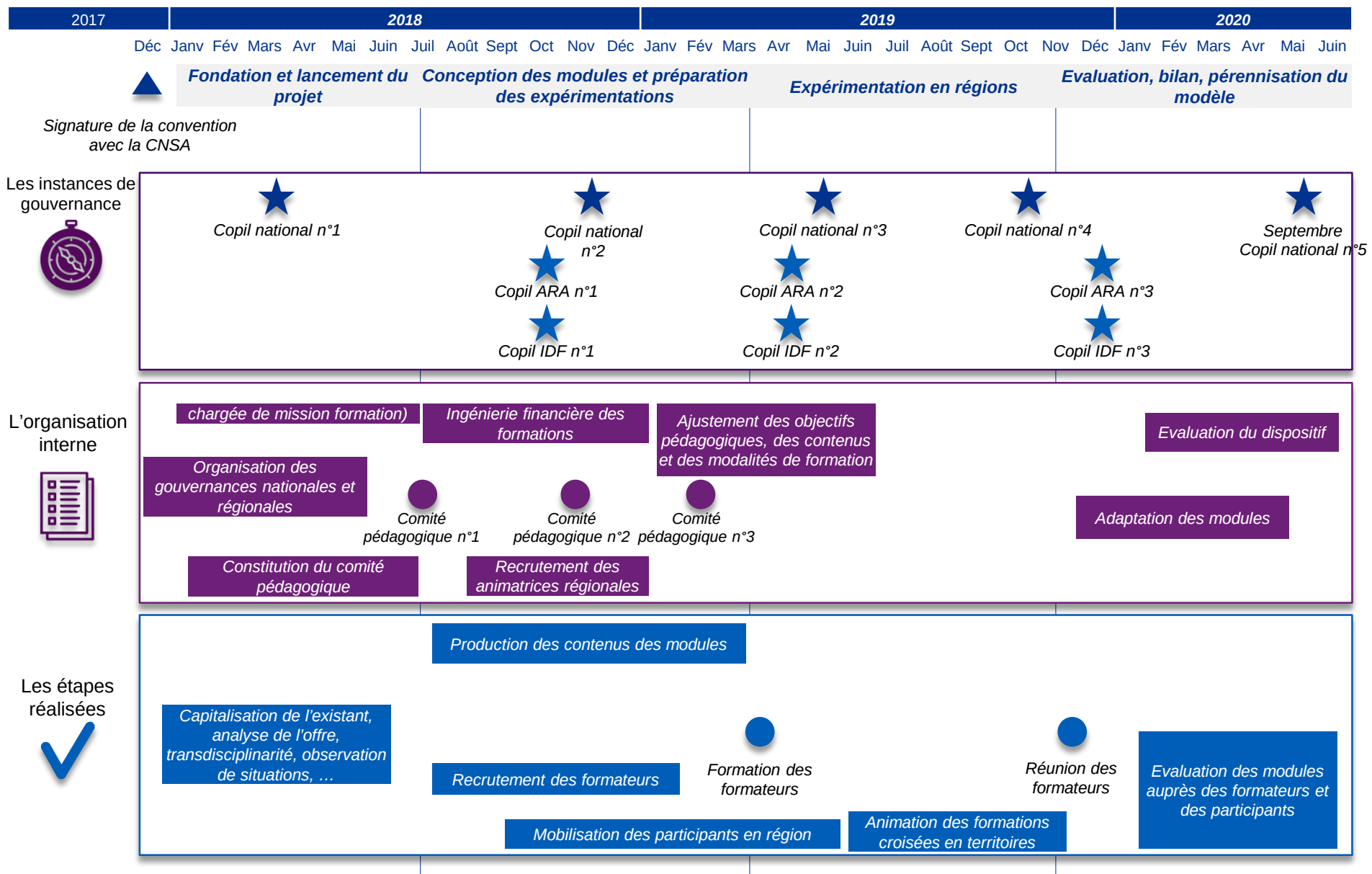
2 Évaluation du dispositif



Référentiel d'évaluation

Critères	Questions évaluatives
Les objectifs de la formation Start ont-ils été atteints ?	
Cohérence	Les objectifs de Start en termes de décloisonnement des pratiques et de prise en compte des TND sont-ils cohérents au regard des avancées scientifiques et des orientations des politiques publiques ?
Efficacité	Les modalités du dispositif Start ont-elles permis la conception et la mise en œuvre d'un programme de formation transdisciplinaire?
	Le dispositif Start a-t-il mis en œuvre son objectif de formations croisées auprès de professionnels de seconde ligne (objectifs qualitatifs et quantitatifs) ?
	Le dispositif START a permis d'améliorer l'évaluation multidisciplinaire de situations complexes ?
La formation a eu un impact positif sur les pratiques professionnelles en territoire, et notamment en matière de coopération pluridisciplinaire	
Impact	Les formations croisées START ont-elles permis l'avancée en connaissance et la montée en compétences des professionnels de niveau 2 ?
	Les stagiaires formés ont-ils pu faire évoluer leurs pratiques de coopération pluridisciplinaire ?
Pertinence	Le déploiement des formations sur les deux territoires a-t-il été adapté aux spécificités régionales ?
Les modalités de déploiement du projet ont-elles permis de favoriser l'efficacité et l'impact des formations ?	
Pertinence	La gouvernance du dispositif Start au niveau régional et national a-t-elle été efficace ?
	Les modalités de pilotage du dispositif sont-elles pertinentes ?
	Les modalités d'organisation logistique des formations sont-elles établies et adaptées?
	Les modalités de gestion des ressources humaines sont-elles définies et adaptées?
	Les modalités de communication et d'information sont -elles définies et adaptées?
	Les modalités de financement du dispositif sont-elles pertinentes?
Efficience	Le coût total du dispositif est-il en rapport avec les objectifs ?
Quelles sont les conditions de l'essaimage du projet sur le territoire ?	
Pérennité	Les formations ont-elles vocation à être pérennisée en ARS IDF et ARA ?
	Comment le dispositif expérimental actuel pourrait servir de modèle pour être essaimé dans toute la France ?
	Quelle évolution du financement faut-il prévoir afin de pérenniser le dispositif ?
	La gouvernance nationale et régionale du dispositif a-t-elle vocation à évoluer en vue de sa généralisation ?

Calendrier du déploiement



1. Les objectifs de la formation Start ont-ils été atteints ?

Critère	Hypothèse évaluative	Résultats
Cohérence	1.1 Les objectifs de Start en termes de décroisement des pratiques et de prise en compte des TND sont-ils cohérents au regard des avancées scientifiques et des orientations des politiques publiques ?	- Le dispositif prend en compte les avancées scientifiques et s'inscrit dans les orientations de santé publique, de transformation de l'offre et de la réponse accompagnée pour tous. - Le portage du dispositif, la participation d'experts et la gouvernance large du projet donnent une bonne légitimité au dispositif auprès des acteurs de terrain.
	1.2 Les modalités du dispositif Start ont-elles permis la conception et la mise en œuvre d'un programme de formation transdisciplinaire ?	- Le choix des concepteurs a été fait en ayant le souci de la pluridisciplinarité des formations et des secteurs d'exercice. - Il met en avant les savoirs expérientiels. - Le programme de formation est complet et offre un large socle de connaissances aux stagiaires.
Efficacité	1.3 Le dispositif Start a-t-il mis en œuvre son objectif de formations croisées auprès de professionnels de seconde ligne (objectifs qualitatifs et quantitatifs) ?	- Les objectifs quantitatifs et qualitatifs ont été mis en place - La pluridisciplinarité a été présentée comme un atout par les parties prenantes. Mais celle-ci n'a pas été complètement respectée avec 92% de stagiaires provenant du secteur médico-social
	1.4 Le dispositif START a permis d'améliorer l'évaluation multidisciplinaire de situations complexes ?	La création de viviers de professionnels ressources a été considérée comme un objectif secondaire de la formation.

1.1 Les objectifs de Start en termes de décloisonnement des pratiques et de prise en compte des TND sont-ils cohérents au regard des avancées scientifiques et des orientations des politiques publiques ?

Un dispositif qui s'insère très naturellement dans les objectifs de politiques publiques

- Le **dispositif prend en compte les avancées scientifiques**, dans la mesure où il a pour objet de former les professionnels de seconde ligne aux recommandations scientifiques portant sur les Troubles du Neurodéveloppement. La création de ce dispositif a fait suite à la publication de l'expertise collective de l'INSERM sur la déficience intellectuelle en mars 2016, et le constat d'un manque de connaissance des professionnels sur les recommandations scientifiques propres à la déficience intellectuelle. Par ailleurs, un certain nombre des constats concernant la DI sont communs aux autres TND, pour autant les réponses apportées à chacun de ces TND ont fait l'objet de plans et de dispositifs trop souvent cloisonnés.
- Start est un dispositif de formation portant sur les troubles du neurodéveloppement, au sens de leur définition au sein de la classification DM5. Il est donc **précurseur en ce sens à la mise en place de la Stratégie Nationale Autisme au sein des Troubles du Neuro-développement 2018-2022** et **s'inscrit dans les orientations de politiques publique**. Il s'agit d'un **objet de formation unique qui propose une approche pluridisciplinaire sur le parcours des personnes présentant des TND**.
- **Par ailleurs, il s'inscrit dans l'objectif national de transformation de l'offre** et notamment les objectifs de la CIRCULAIRE N° DGCS/3B/2017/148 du 2 mai 2017 relative à la transformation de l'offre d'accompagnement des personnes handicapées, qui implique notamment des objectifs de promotion des capacités et de la participation des personnes handicapées, la mise en place d'une logique de parcours, la prévention des ruptures. Les différents modules portés par Start sont cohérents avec ces objectifs (*cf focus 1.1.1*). Pour l'ARS IDF, le dispositif Start est un soutien essentiel à la mise en place de la transformation de l'offre sur son territoire.
- **Par ailleurs, les modalités de mise en œuvre sont également en accord avec les objectifs de la réponse accompagnée pour tous**, notamment les axes 2 (Déploiement d'une réponse territorialisée accompagnée pour tous: Chantier 3 : coordination territoriale) et 4 (**Déployer les bonnes pratiques et améliorer la formation professionnelle** (*cf focus 1.1.1*)).
- Le portage par la Filière Déficience, la participation d'experts, la gouvernance large du projet associant les principales fédérations et syndicats du secteur du handicap, ainsi que le financement par la CNSA et deux ARS appuient la légitimité de ce dispositif auprès des acteurs de terrain.



1.1 Les objectifs de Start en termes de décloisonnement des pratiques et de prise en compte des TND sont-ils cohérents au regard des avancées scientifiques et des orientations des politiques publiques ?

1.1.1 Un dispositif qui s'insère très naturellement dans les objectifs de politiques publiques

Adéquation du dispositif Start avec les orientations de politiques publiques

Le contenu de la formation :

Module 1 : socle commun sur les TND et auto-détermination

Module 2 : repérage et interventions précoces, annonces diagnostiques

Module 3 : outils de diagnostic et d'évaluation

Module 4 : principes et outils de la communication

Module 5 : acquisitions et apprentissages

Module 6 : troubles psychiques et somatiques associés aux TND et accès aux soins

Module 7 : situations complexes et comportements problèmes

Module 8 : co-construction du projet personnalisé et coordination

Les modalités de la formation :

Des formations croisées sur les territoires

Une formation pluridisciplinaire

Objectifs de transformation de l'offre

Partir des besoins et des attentes des personnes handicapées et de leurs aidants ; - promouvoir leurs capacités et leur participation

Favoriser une vie en milieu ordinaire lorsque cela est possible et conforme aux souhaits de la personne

Répondre à la logique d'un « parcours » global alliant précocité des interventions et renforcement de l'inclusion sociale

Répondre à des besoins spécifiques et parfois complexes, en fonction du type de handicap

Anticiper, prévenir et gérer les ruptures de parcours

Objectifs de la RAPT

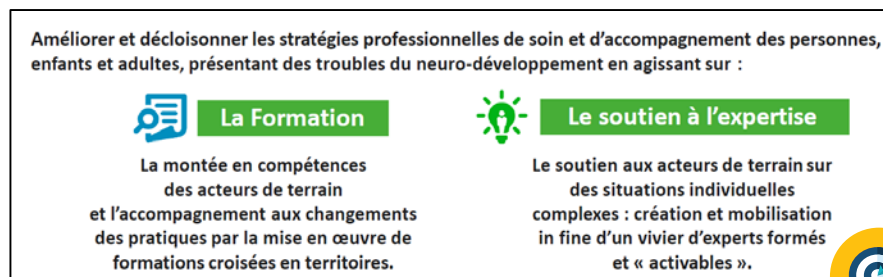
Axe 2 : Déploiement d'une réponse territorialisée accompagnée pour tous: Chantier 3 : coordination territoriale

Axe 4 : Accompagner les changements de pratiques , Chantiers 4 et 5 : déployer les bonnes pratiques et améliorer la formation professionnelle

1.1 Les objectifs de Start en termes de décloisonnement des pratiques et de prise en compte des TND sont-ils cohérents au regard des avancées scientifiques et des orientations des politiques publiques ?

Une communication sur le projet à clarifier

- Deux difficultés apparaissent autour des objectifs du projet :
- **Une approche large des TND qui peut entrer en concurrence avec des politiques sectorielles sur l'autisme notamment.**
L'objectif de Start étant de décloisonner et de proposer une approche globale des TND, il peut se heurter à une approche catégorielle de défense d'un type de handicap proposée par certaines associations ou fédérations. C'est une difficulté qui a pu être identifiée avec les associations et fédérations associées à la gouvernance du projet, mais dépassé dans le sens où tous les porteurs ont compris l'intérêt de cette approche globale. Par ailleurs, au niveau de l'inscription dans les politiques publiques, s'il existe une Stratégie autisme au sein des TND depuis 2018, beaucoup de dispositifs ont été déployés dans le champ de l'autisme uniquement. En ce sens, l'objet large de formation autour des TND que propose Start peut être un frein pour entrer dans des financements basés uniquement sur l'autisme par exemple.
- **Un objectif de « soutien à l'expertise » qui n'a pas été mis en œuvre :** le projet initial de Start était basé sur deux objectifs : la formation de professionnels de seconde ligne et le soutien à l'expertise par la mobilisation d'un vivier d'experts de 3^{ème} ligne. La convention de financement CNSA a été élaborée sur cette base. La CNSA n'a ensuite pas jugé cet objectif prioritaire, qui n'a finalement pas fait l'objet d'un financement. Ce deuxième objectif n'a donc pas été mis en œuvre, pour autant les différents outils de communication mentionnent encore cet objet. Il en résulte une certaine confusion sur les objectifs réels du projet. Le deuxième objectif n'a pas été mis en œuvre, pour autant les différents outils de communication mentionnent encore cet objet. Il en résulte une certaine confusion sur les objectifs réels du projet.



Source : plaquette de présentation du projet



➤ Clarifier la communication autour du projet

1.2 Les modalités du dispositif Start ont-elles permis la conception et la mise en œuvre d'un programme de formation transdisciplinaire?

Un regroupement de savoir unique sur le sujet des TND

- **Les modalités d'élaboration des formations ont permis une co-construction transdisciplinaire** grâce à la mobilisation d'un large comité pédagogique, de concepteurs de diverses disciplines et issus de plusieurs secteurs. (Cf focus 1.2.1)
- **La mobilisation des experts a été rendue possible par une organisation et des modalités de travail adaptées.** L'équipe de concepteurs et le comité pédagogique ont été animés par le conseiller scientifique, la cheffe de projet national et la cheffe de projet formation garantissant un travail d'équipe cohérent, mené majoritairement à distance. (Cf focus 1.2.2)
- **Le programme prend en compte les savoirs expérientiels** avec 5 aidants parmi les concepteurs permettant de mettre en avant les savoirs expérientiels des familles et des proches. Cette place donnée aux aidants est réaffirmée également dans l'animation avec 4 aidants parmi les formateurs. (cf focus 1.2.3)
- **Les formations en territoires sont assurées par un binôme de formateurs** de disciplines et/ou de secteurs différents, et cette pluridisciplinarité est très appréciée par 90% des répondants au questionnaire. (cf focus 1.2.3)

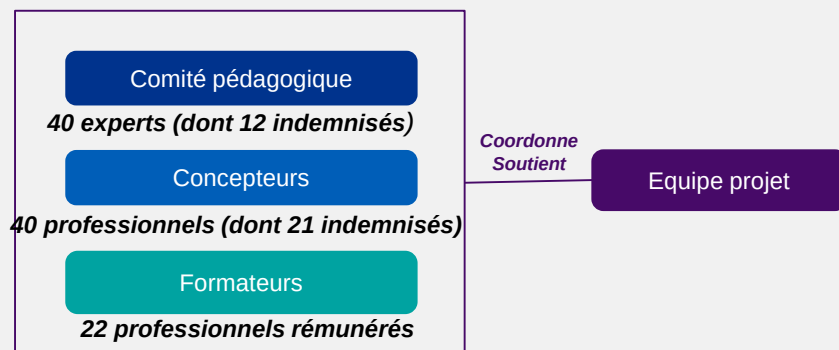


- L'indemnisation des concepteurs est questionnée par plusieurs institutions
- De nombreux appels à aller plus loin dans la prise en compte des savoir expérientiels avec la participation des personnes handicapées

1.2 Les modalités du dispositif Start ont-elles permis la conception et la mise en œuvre d'un programme de formation transdisciplinaire?

1.2.1 Un regroupement de savoir unique sur le sujet des TND

Les équipes dédiées à la conception et à l'animation des formations



La répartition des concepteurs suivant leur formation initiale

15 médecins de spécialités diverses (neuropédiatrie, pédopsychiatrie, psychiatrie, généraliste, algologue ...)

1 éducateur spécialisé

2 infirmiers

5 aidants parmi les concepteurs de la formation

Plusieurs administrateurs d'associations (UNAPEI, Trisomie 21, HyperSuper TDAH, EFAPPE Epilepsie, AFSA...)
... autres professionnels (IRTS, ARS, ...)

- **La création du contenu des formations résulte d'un travail pluridisciplinaire, avec 40 professionnels associés**, piloté par l'équipe projet et notamment la chef de projet, la chargée de mission formation et le conseiller scientifique. La première étape a été de constituer un comité pédagogique large qui s'est réuni trois fois : en juillet 2018, en novembre 2019 et en janvier 2019.
- **Les concepteurs sont issus de formations initiales diverses.** Les **15 médecins sollicités ont des spécialités très différentes** permettant d'apporter plusieurs visions éclairantes selon les thématiques des modules.
- **Le choix a été fait de donner une large place aux aidants**, et à leur savoir expérientiel dès la conception de la formation avec la participation de **5 parents** parmi les concepteurs, parfois également engagés professionnellement dans ce secteur d'activité



➤ De nombreux appels à aller plus loin dans la prise en compte des savoir expérientiels avec la participation des personnes handicapées

1.2 Les modalités du dispositif Start ont-elles permis la conception et la mise en œuvre d'un programme de formation transdisciplinaire?

1.2.2 Une mobilisation d'experts rendue possible par des modalités adaptées

Les modes de rémunération des concepteurs

Actions	Indemnisations (TTC)
Apport à la conception	500 ou 1000 euros fonction de l'engagement de chacun
Participation aux comités pédagogiques	330 euros par comité pédagogique
Participation à la formation des formateurs	750 à 900 euros en fonction du statut

« La rémunération était satisfaisante et l'accompagnement suffisant.

Source : entretiens formateurs

- **Les modalités d'élaboration des formations sont jugées très satisfaisantes et ont permis l'élaboration de formation transdisciplinaires.**
- Les huit modules ont été conçus par un panel de 40 professionnels issus de professions diverses. Chaque module a été le résultat d'un travail d'une équipe de 4 à 6 professionnels qui ont travaillé majoritairement à distance pour concevoir le contenu des formations et organiser ce contenu de façon pédagogique (en présentiel pour les comités pédagogiques, en distanciel pour la conception des modules)

- **Les concepteurs de la formation ont été aidés au cours de leur travail par l'équipe nationale afin de construire un contenu cohérent et accessible à la cible des stagiaires.** Les membres de l'équipe nationale ont organisé des échanges téléphoniques entre les différents concepteurs et ont supervisé la production écrite en ayant une vision globale de tous les modules.
- **Afin de favoriser la participation des experts, le dispositif Start a proposé d'indemniser leur participation.** Les financements n'ont été demandés que par la moitié des experts, les autres estimant que cela faisait partie de leur mission.



➤ L'indemnisation des concepteurs est questionnée par plusieurs institutions



1.2 Les modalités du dispositif Start ont-elles permis la conception et la mise en œuvre d'un programme de formation transdisciplinaire?

1.2.3 Une transdisciplinarité qui est également à l'œuvre dans le choix des formateurs

Les formateurs

Module	Nombre	Profession
1-2	2 en IDF 3 en ARA	Responsable Pôle Autonomie Territorial – Assistante sociale de formation Médecin généraliste exerçant en SESSAD, CAMSP Psychologue, docteur en neurosciences Médecin Pédiopsychiatre Aidante
3-4	2 en IDF 3 en ARA	Psychologue libéral Manager de transition, formatrice Aidante Médecin MPR Orthophoniste
5-6	3 en IDF 3 en ARA	Aidante Médecin MPR Infirmier Educateur spécialisé Médecin neuro-pédiatre Psychologue du développement
7-8	3 en IDF 3 en ARA	Infirmière Pilote plateforme DIH Directeur et formateur Aidante Ex-directeur d'ESMS Formateur

Répartition des formateurs selon le secteur dans lequel ils exercent



« J'ai apprécié la diversité des approches pluridisciplinaires et l'implication des intervenants

Source : questionnaire en ligne à destination des stagiaires

« Le choix des trinômes était bien fait avec une pluridisciplinarité intéressante.

Source : entretien formateurs

■ Par ailleurs, la dimension transdisciplinaire est également assurée par la mise en place de binômes de formateurs. Les stagiaires, et formateurs ont apprécié cette pluridisciplinarité.

- Au total, 22 professionnels ont assuré la formation des sessions. Professionnels et/ou aidants, ils ont animé un ou plusieurs modules en binôme / trinôme de formations différentes.
- Parmi ces formateurs la moitié est issue du secteur médico-social et 18 % du secteur sanitaire.
- On compte aussi 4 aidants (en activité ou non) qui ont apporté à la formation un regard différent sur l'aide.

■ La pluridisciplinarité des formateurs a été pointée comme un point fort de la formation par 90 % des répondants à l'enquête en ligne.

1.3 Le dispositif Start a-t-il mis en œuvre son objectif de formations croisées auprès de professionnels de seconde ligne (objectifs qualitatifs et quantitatifs) ?

Les objectifs quantitatifs alloués au dispositif Start ont été atteints :

- **Le recrutement des formateurs pairs en région a été concurrentiel et a permis le recrutement d'une vingtaine de formateurs compétents.** Les formateurs ont été recrutés par les animatrices régionales, en lien avec les ARS entre décembre 2018 et février 2019. Le recrutement a été réalisé en veillant à 3 critères : la connaissance d'au moins un trouble du neuro-développement, le contact quotidien avec les personnes présentant un trouble du neuro-développement par l'exercice professionnel, ou la vie personnelle ainsi que des capacités d'animation. *(cf focus 1.3.1)*
- **Les formations ont eu lieu entre juin et novembre 2019, conformément au calendrier initial de déploiement.** *(cf focus 1.3.2)*
- **Le nombre de stagiaires formés correspond aux ambitions initiales de Start.** L'organisation de 6 sessions sur chacun des deux territoires expérimentaux a permis la formation de plus de **250** professionnels. *(cf focus 1.3.3)*

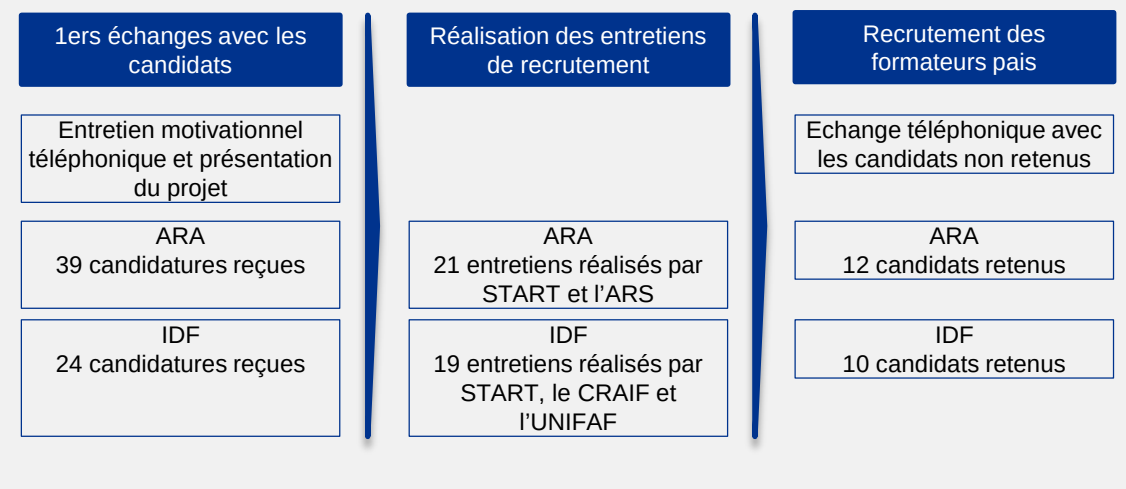
En termes qualitatifs, les retours sont également positifs :

- **72%** des stagiaires sont satisfaits de leur participation à la formation sur l'évaluation « à froid » *(focus 1.3.5)*
- **Le rythme des sessions est jugé satisfaisant pour les stagiaires** qui ont plus de facilités à se libérer en deux fois, que quatre journées consécutives. De plus, cela facilite l'appropriation des contenus. *(cf focus 1.3.4)*
- Les supports et les contenus ont été désignés selon la charte graphique de Start suite au travail des concepteurs et des formateurs. **70 % des stagiaires interrogés se disent satisfaits**, alors que d'autres regrettent qu'ils soient **trop denses** et que leur lisibilité ne soit pas facile. Les stagiaires ont du mal à se saisir des supports de formation une fois la formation achevée. *(focus 1.3.4)*
- **Plus de 80 % des stagiaires ayant répondu à l'enquête se disent satisfaits de l'animation réalisée par les formateurs.** Néanmoins des interrogations sur l'adaptation au public, de densité des contenus présentés sont relevées. *(focus 1.3.5)*

1.3 Le dispositif Start a-t-il mis en œuvre son objectif de formations croisées auprès de professionnels de seconde ligne (objectifs qualitatifs et quantitatifs) ?

1.3.1 Un processus de recrutement concurrentiel afin d'assurer la qualité des formations

Le processus de recrutement des formateurs pairs en région



- Le recrutement des formateurs pairs en région a été l'une des premières missions des deux animatrices régionales, Le processus de recrutement avait été défini auparavant, avec des spécificités régionales sur les partenaires mobilisés. Les critères de sélection avaient été définis en amont incluant :
 - Des connaissances théoriques et pratiques sur les TND
 - Un contact quotidien des personnes présentant un TND
 - Des capacités d'animation

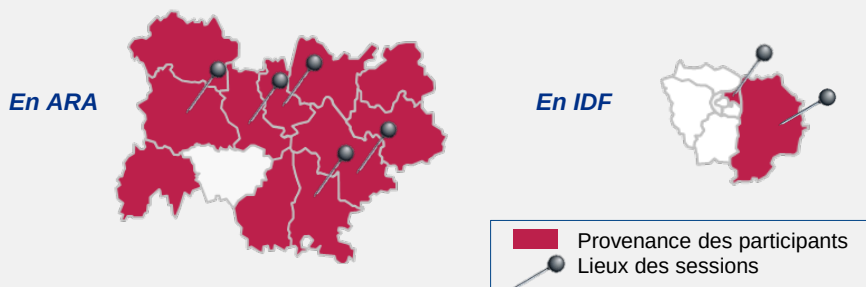
- Le premier entretien téléphonique motivationnel a été réalisé par l'animatrice régionale et visait également à présenter le projet Start.
- Ensuite, les candidats ont été reçus par un jury spécifique à chaque région associant ARS et équipe projet Start (cheffe de projet et animatrice régionale) . 12 candidats ont ensuite été retenus en Auvergne-Rhône-Alpes et 10 en Île-de-France.

1.3 Le dispositif Start a-t-il mis en œuvre son objectif de formations croisées auprès de professionnels de seconde ligne (objectifs qualitatifs et quantitatifs) ?

1.3.2 12 sessions mises en place sur les deux régions dans le respect du calendrier initial

Répartition géographique des sessions organisées

Département	Nombre de sessions organisées
Seine-et-Marne	3
Seine-Saint-Denis	3
Loire	1
Puy-de-Dôme	1
Rhône	2
Drôme	1
Isère	1



- 12 sessions ont été organisées sur l'ensemble du territoire national. 6 sessions ont eu lieu en Ile-de-France, 3 en Seine-et-Marne et 3 en Seine-Saint-Denis. En Auvergne-Rhône-Alpes 6 sessions ont également eu lieu dont 2 dans le Rhône (Villefranche-sur-Saône et Lyon).

1.3 Le dispositif Start a-t-il mis en œuvre son objectif de formations croisées auprès de professionnels de seconde ligne (objectifs qualitatifs et quantitatifs) ?

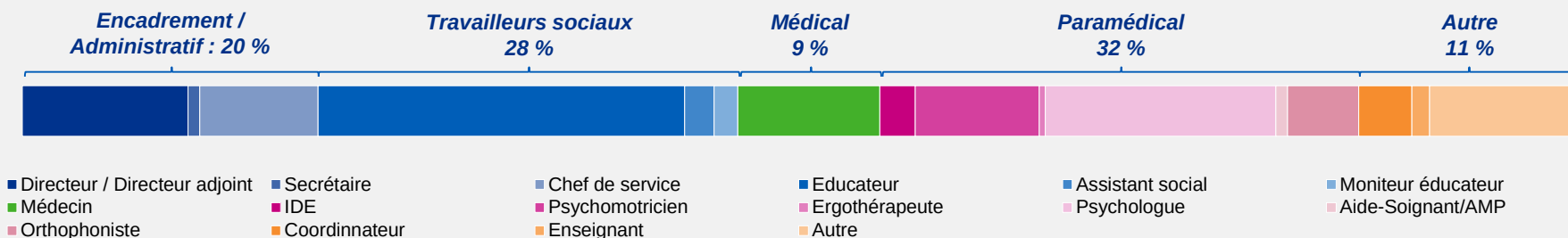
1.3.3 252 professionnels formés, issus majoritairement du médico-social

- Les stagiaires sont issus de formations initiales diverses mais proviennent majoritairement du secteur médico-social, ce qui questionne l'objectif initial de formations croisées pluridisciplinaires.
- Au total, **252 professionnels** ont bénéficié de la formation START. Parmi ces professionnels, **92 % sont issus du secteur médico-social**. On compte également **2,4% de professionnels paramédicaux en libéral** (orthophoniste et psychomotricienne), des professionnels du **secteur sanitaire (3,5%)**. La catégorie « autre » rassemble les professionnels des CREA, MDPH, ...
- Les professionnels sont pour **32 % des paramédicaux**, **28% des travailleurs sociaux**, 20 % des encadrants / administratifs et 9 % des médecins issus de différentes structures sanitaires ou médico-sociales.

Répartition des stagiaires selon le type de structure dans lequel ils exercent



Répartition des stagiaires selon leur profession

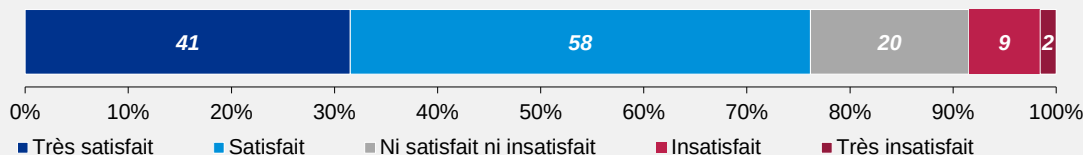


- Cibler davantage les professionnels de seconde ligne (psychiatrie de secteur, professionnels médicaux de l'Education Nationale et de la PMI, les professionnels du sanitaire (libéraux/hospitaliers))
- Réfléchir à l'élargissement aux professionnels de première ligne et les questions qui en découlent (disponibilité, ...)

1.3 Le dispositif Start a-t-il mis en œuvre son objectif de formations croisées auprès de professionnels de seconde ligne (objectifs qualitatifs et quantitatifs) ?

1.3.4 Les supports et modalités de formation sont jugés satisfaisants mais denses

Satisfaction des stagiaires par rapport au rythme des sessions



« Bon rythme des sessions en 2*2 jours : permet d'intégrer des notions avant d'en aborder d'autres.

Satisfaction des stagiaires concernant les contenus et les supports de formation



« Les ressources START sont trop denses...

« Les documents ne sont pas très lisibles, le contenu de la formation est trop dense pour le nombre de jours

« Le module 3 dans sa version définitive est bien mais très dense. Il a fallu s'approprier ce contenu en faisant aussi des choix.

« Les modules à présenter sont très denses et même trop denses si on souhaite toucher un public large.

■ **70 % des stagiaires sont satisfaits des contenus et des supports de formation.** Ceux-ci ont été créés par les concepteurs, adaptés avec l'apport des formateurs puis désignés selon la charte graphique de Start sont de bonne qualité, bien que **très denses** selon les stagiaires et formateurs.

■ **La densité des contenus est la principale réserve émise par les stagiaires et les participants.** Cette densité ne facilite pas l'animation par les formateurs, ne favorise pas l'appropriation par les stagiaires (surtout pour un public large) et met en difficultés les stagiaires pour les restitutions qu'ils souhaitent réaliser auprès de leurs équipes.

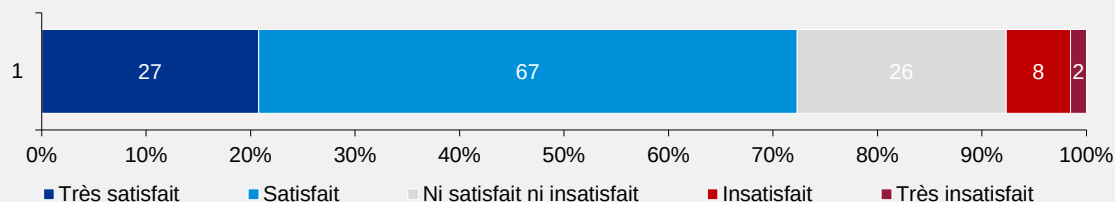
■ **Le rythme des sessions est jugé satisfaisant par 76 % des stagiaires** permettant un temps d'appropriation des contenus entre les deux sessions. Il est également jugé plus facile de se libérer deux fois deux jours, plutôt que quatre jours consécutifs.

Sources : questionnaire de satisfaction à chaud, questionnaire en ligne à destination des stagiaires, entretiens formateurs

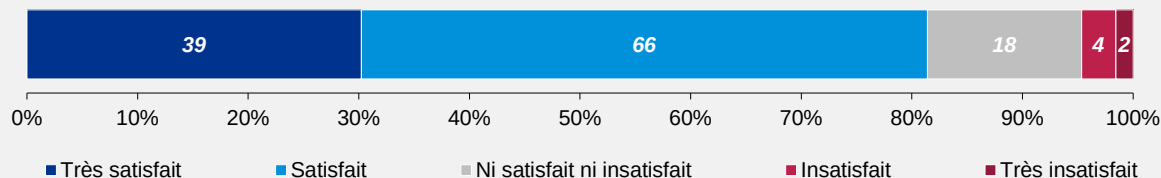
1.3 Le dispositif Start a-t-il mis en œuvre son objectif de formations croisées auprès de professionnels de seconde ligne (objectifs qualitatifs et quantitatifs) ?

1.3.5 Un fort niveau de satisfaction quant à la formation et la qualité des formateurs

De manière générale, quel est votre niveau de satisfaction quant à votre participation à la formation ?



La satisfaction des stagiaires par rapport à l'animation réalisée par les formateurs (compétences et techniques d'animation)



😊 « La façon de transmettre de certains formateurs a été facilitante (exemples, mises en situation et manipulation)

« L'équilibre entre la théorie et les cas pratique était très bon.

« Les formateurs étaient très accessibles !

😞 « La qualité des intervenant est certaine, néanmoins la rapidité des interventions de chacun "gâche" la transmission du contenu.

« Nous avons assisté à une lecture de diaporama durant des heures consécutives qui étaient projetées sur un grand écran.

« Les formatrices se sont très peu adaptés au public présent, elles sont passées trop vite sur des notions qui nous intéressaient, et on approfondi des thématiques qui ne concernaient aucun d'entre nous.

Sources : annuaire des formateurs, infographie, entretien stagiaires, questionnaire en ligne

▪ 72% des stagiaires sont satisfaits ou très satisfaits par leur participation à la formation.

▪ L'animation réalisée par les formateurs a été jugée plutôt satisfaisante par les stagiaires. Les stagiaires ont particulièrement apprécié le croisement des regards via les études de cas.

▪ On relève néanmoins des déceptions chez certains stagiaires à cause de contenus expliqués trop rapidement et des animations de formations basées surtout sur la lecture des diapositives.

1.4 Le dispositif START a permis d'améliorer l'évaluation multidisciplinaire de situations complexes ?

Un volet non mis en œuvre, mais qui est un objectif secondaire des formations

- La mise en place d'un vivier d'experts de 3^{ème} ligne permettant l'évaluation de situation complexes était un des objectifs initiaux des porteurs du projet mais n'a pas été jugé prioritaire par la CNSA au plan national. **Ce projet n'a donc pas été mis en œuvre.**
- **Pour autant, la mise en place de professionnels ressources de seconde ligne est un objectif secondaire des formations croisées.** En effet, de par leur recrutement large, l'objectif est de pouvoir favoriser la mise en réseau des partenaires, permettre l'identification de ressources et monter en compétences sur le sujet de l'évaluation. L'avis des stagiaires est mitigé sur ces points (cf page 42) et la seule participation à la formation ne paraît pas suffisante pour amorcer ces communautés de pratiques autour de l'évaluation.
- **Pour la suite du projet, les acteurs nationaux rencontrés dans le cadre des entretiens stratégiques n'estiment pas opportun de mettre en œuvre ce projet de « viviers d'experts mobilisables »,** dans la mesure où cela paraît redondant avec d'autres démarches en cours (DAC, organisation du parcours de diagnostic complexe dans le cadre de la stratégie autisme au sein des TND...).
- **L'ARS ARS porte un projet visant à mettre en œuvre le vivier d'experts de 3^{ème} ligne afin qu'ils puissent participer à des évaluations pluridisciplinaires.** Nous recommandons de dissocier ce projet du volet formation Start afin de faciliter la communication.
- **Il semblerait pertinent que la mise en place de ce volet 2 puisse être à la main des ARS,** si elles souhaitent « opérationnaliser » la formation, par le biais de la mobilisation d'experts de 3^{ème} ligne sur des cas complexes, en lien avec la stratégie de leurs Projets Régionaux de Santé.



➤ Dissocier le projet de vivier d'experts du volet formation de Start pour des raisons de lisibilité et de communication

2. La formation a eu un impact positif sur les pratiques professionnelles en territoire, et notamment en matière de coopération pluridisciplinaire

Critère	Hypothèse évaluative	Résultats
Impact	2.1 Les formations croisées START ont-elles permis l'avancée en connaissance et la montée en compétences des professionnels de niveau 2 ?	▪ L'évaluation des acquis à chaud met en évidence une montée en compétences sur l'ensemble des champs. ▪ La satisfaction des stagiaires à froid reste mitigée sur la montée en compétences. ▪ Des difficultés à mesurer les changements de pratiques à ce jour à cause d'un manque de recul notamment.
	2.2 Les stagiaires formés ont-ils pu faire évoluer leurs pratiques de coopération pluridisciplinaire ?	▪ Les pratiques de coopération semblent avoir été favorisées par la participation à la formation, de même que la possibilité d'activer l'expertise de 3^{ème} ligne. ▪ Certains stagiaires regrettent l'homogénéité des profils des stagiaires avec une part importante de professionnels du secteur médico-social.
Pertinence	2.3 Le déploiement des formations sur les deux territoires a-t-il été adapté aux spécificités régionales ?	▪ Le déploiement des formations sur les deux régions a été réalisé conformément aux spécificités régionales décrites dans les conventions. ▪ Néanmoins, le ciblage réalisé en Auvergne-Rhône-Alpes semble privilégier des professionnels déjà connaisseurs des troubles du neuro-développement d'une part, et provenant de zones géographiques trop éloignées pour pouvoir développer les coopérations d'autre part.

2.1 Les formations croisées START ont-elles permis l'avancée en connaissance et la montée en compétences des professionnels de niveau 2 ?

Un socle commun de connaissances très apprécié mais des changements de pratiques peu visibles à ce jour

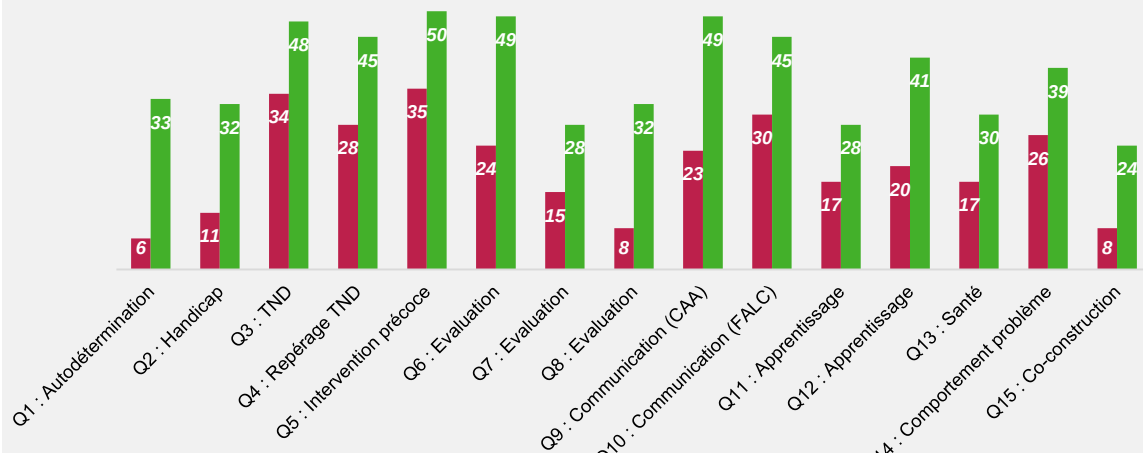
- **L'objectif général et les objectifs pédagogiques sont partiellement remplis. L'évaluation réalisée à chaud démontre bien une acquisition de connaissances à l'issue des formations** (cf focus 2.1.1)
- **Questionné à froid, la moitié d'entre eux estiment avoir développé des compétences sur les TND** (objectif pédagogique n°1) et le soutien à l'évaluation de ces troubles (objectif 2).
- **Une fois revenu dans leurs établissements, une mise en œuvre de ces compétences plus mitigée, qui s'explique par plusieurs points :**
 - Une **formation généraliste et très dense** qui « balaye » beaucoup de notions importantes et est conçu comme « une boîte à outils » sans former spécifiquement à l'utilisation d'outils par exemple
 - Des modalités de ciblage des participants décidées en grande partie avec les ARS
 - Des inscriptions décidées par les directions et non par les stagiaires dans 56% des cas (cf focus 2.1.3)
 - Des supports de formations qui ne sont pas tous mis à disposition des stagiaires (support powerpoint notamment)
- **Un tiers seulement des répondants à l'enquête a réalisé une restitution de la formation à son équipe.** Les stagiaires évoquent le manque de temps et la difficulté à restituer un contenu dense en quelques minutes, notamment en l'absence d'une synthèse qui puisse être assimilée par les professionnels n'ayant pas participé à la formation, ainsi que les conditions d'inscription et la présence des cadres de direction (cf. focus 2.1.4).



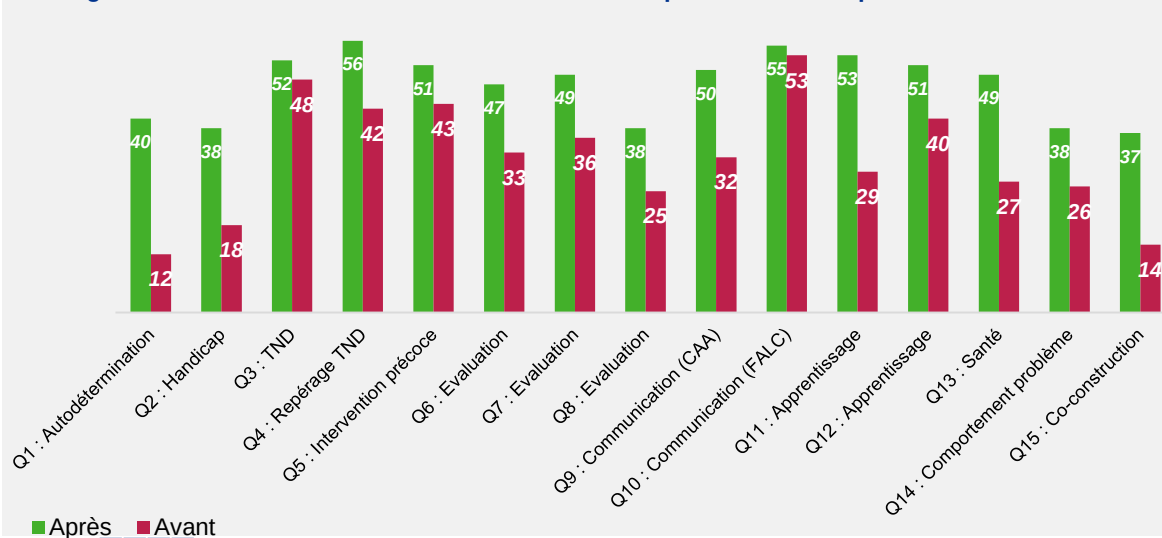
2.1 Les formations croisées START ont-elles permis l'avancée en connaissance et la montée en compétences des professionnels de niveau 2 ?

2.1.1 Une acquisition de connaissances évaluée à chaud...

Score global des sessions IDF Résultats de bonnes réponses Avant / Après



Score global des sessions ARA – Résultats de bonnes réponses Avant / Après*



■ Après ■ Avant

- Le quizz a pour objectif **d'évaluer les acquis des professionnels**, avant le début de la formation puis une seconde évaluation des acquis s'effectue au deuxième jour de la formation pour savoir si les informations lors de ces deux journées de formation ont bien été transmises et validées.
- On observe qu'en Auvergne-Rhône-Alpes, tout comme en Île-de-France, les réponses à l'issue de chaque module obtiennent davantage de bonnes réponses qu'avant le début de la formation.
- On peut noter que les plus fortes progressions du nombre de bonnes réponses s'observent sur les questions portant sur :

En ARA :

- L'autodétermination (Q1 +28 ARA)
- L'apprentissage (Q11 +24 ARA)
- La co-construction (Q15 +23 ARA)
- La santé (Q13 +22 ARA)

En IDF :

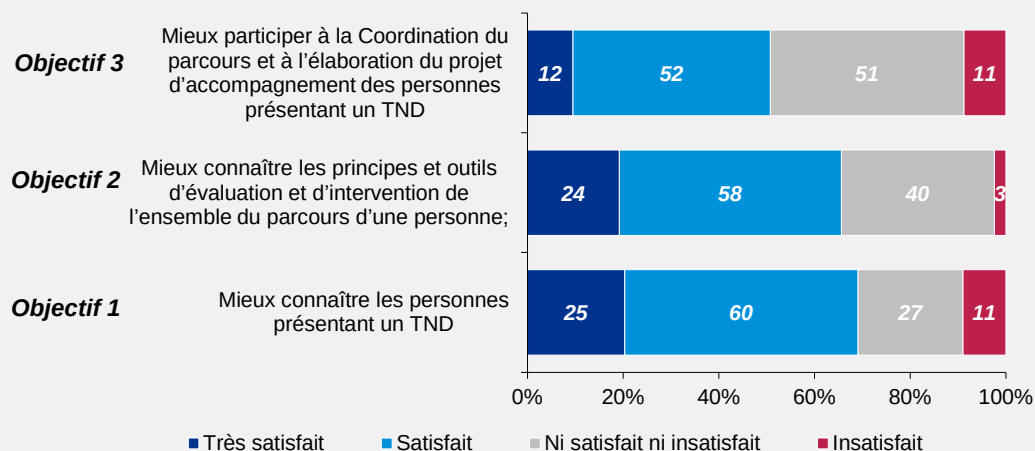
- L'autodétermination (Q1 +27)
- L'évaluation (Q6 +25 ; Q8 +24)
- La communication CAA (Q9 +26)

- Les participants s'accordent sur les bénéfices qu'ils trouvent aux **études de cas et aux échanges** plutôt qu'à la théorie.

2.1 Les formations croisées START ont-elles permis l'avancée en connaissance et la montée en compétences des professionnels de niveau 2 ?

2.1.2 Une montée en compétence confirmée « à froid » pour la moitié d'entre eux

La formation vous a-t-elle permis de monter en compétences sur les points suivants ?



- « J'ai présenté des outils que nous réutilisons aujourd'hui en équipe
- « Il y a eu beaucoup d'apports concernant les troubles du spectre autistique qui ont pris la place des autres TND. Il est dommage que les troubles des apprentissages n'aient été abordés que trop succinctement.
- « Cela m'a permis d'avoir un vocabulaire précis sur les troubles du neuro-développement et d'en échanger en équipe
- « La formation permet de mieux appréhender la problématique des TND et construire ensemble un projet de soins

Source : entretiens stagiaires et questionnaire en ligne

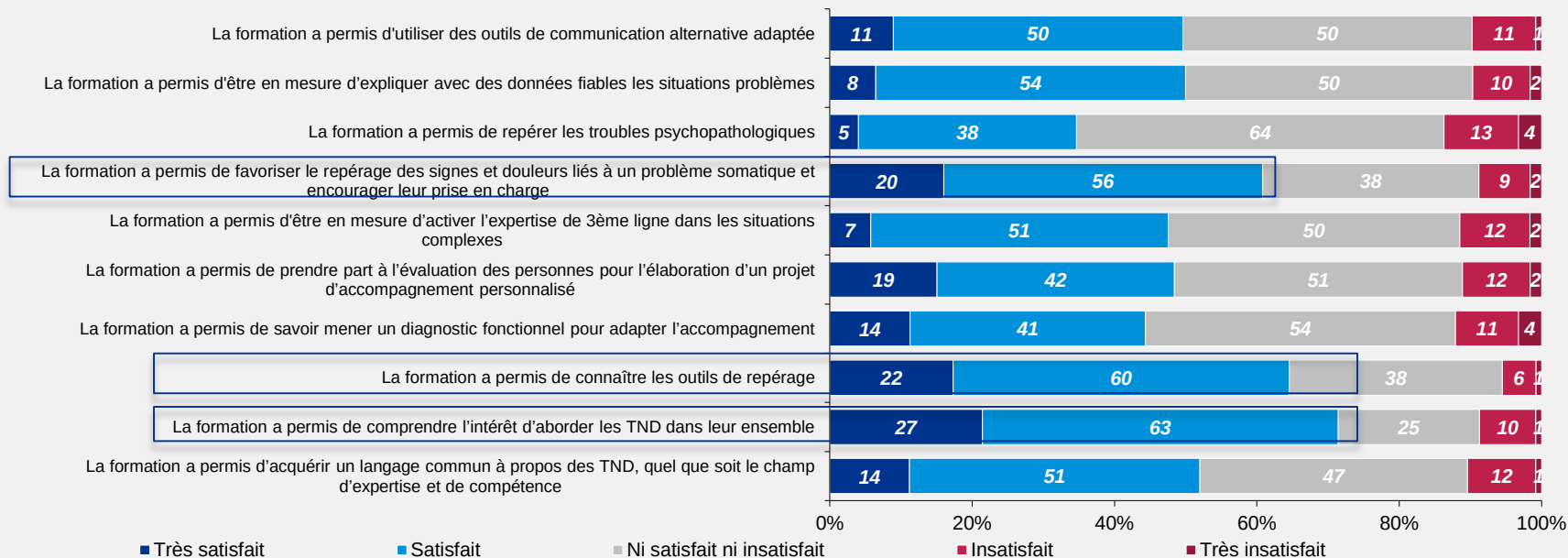
- Les stagiaires déclarent globalement être montés en compétences sur les 3 objectifs mais de façon plus notable sur la connaissances des personnes présentant un trouble du neuro-développement et la connaissance des principes et des outils d'évaluation et d'intervention (notamment l'outil Vineland).
- Concernant la participation à la coordination du parcours, l'avis des stagiaires est plus mitigé. Seuls 51% sont satisfaits ou satisfaits de la montée en compétences sur ce champ, notamment à cause du manque de recul suite à la formation, la difficulté à faire changer les pratiques, et le fait de ne pas avoir eu le temps de s'approprier l'ensemble du contenu et des outils.
- Concernant l'objectif général, il est complexe d'évaluer si les stagiaires se sont améliorés sur la co-construction du projet individualisé d'une personne présentant un trouble du neuro-développement. Certains évoquent déjà des cas où ils ont pu utiliser leurs compétences, pour d'autres la formation a surtout permis d'acquérir un vocabulaire commun et de découvrir des outils d'évaluation ou d'intervention auprès de ce public.



2.1 Les formations croisées START ont-elles permis l'avancée en connaissance et la montée en compétences des professionnels de niveau 2 ?

2.1.3 Une mise en œuvre des compétences contrastée

Une fois revenu dans votre structure, avez-vous pu mettre en œuvre certaines des compétences visées par la formation ?



Source : questionnaire en ligne

- Les stagiaires ayant répondu à l'enquête en ligne se sont prononcés sur les compétences acquises en formation qu'ils ont pu mettre en œuvre. Pour près de 70 % des répondants, la formation a permis **de comprendre l'intérêt d'aborder les TND dans leur ensemble**, et pour plus de 60 % d'entre eux elle a permis de favoriser le repérage des signes de douleurs (module 6), et la connaissance des outils de repérage (module 3).
- On observe néanmoins que la **quasi-totalité de ces compétences sont mises en œuvre par la moitié des participants**.
- Cette situation contrastée s'explique par plusieurs points :
 - une **formation généraliste et très dense** qui « balaye » beaucoup de notions importantes et est conçu comme « une boîte à outils » sans former spécifiquement à l'utilisation d'outils par exemple
 - Des modalités de ciblage des participants décidées en grande partie avec les ARS
 - Des inscriptions décidées par les directions et non par les stagiaires dans 56% des cas

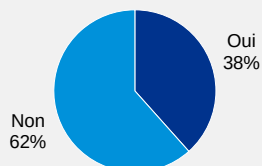
2.1 Les formations croisées START ont-elles permis l'avancée en connaissance et la montée en compétences des professionnels de niveau 2 ?

2.1.4 Une amorce de changement dans les pratiques

Les avis des stagiaires sur l'évolution de leurs pratiques professionnelles

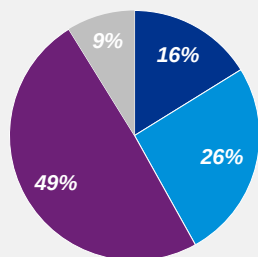
- « Honnêtement, je n'ai pas l'impression d'avoir fait évoluer mes pratiques.
- « Je n'observe pas de changements de pratiques mais une meilleure compréhension de ce dont on parle au quotidien
- « La formation m'a donné des outils et des documents pour argumenter ce que je disais déjà auprès des équipes

La formation vous a-t-elle permis d'utiliser de nouveaux outils ?



- « En revenant de START j'ai fait une liste d'outils intéressant à utiliser pour chaque métier (psy, éducateur etc) afin de sensibiliser mes collègues.

Est-ce que la participation à la formation Start vous a donné envie d'approfondir certains sujets ? Comment ? par le biais de formations complémentaires ?



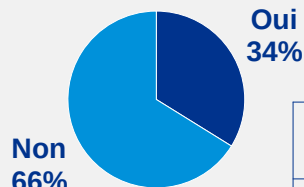
- Oui, et j'ai réalisé ou je suis inscrit à une autre formation
- Oui, j'ai prévu de m'inscrire à une formation
- Non
- Non réponse

- **La question des impacts de la formation demeure un point difficile à appréhender**, une analyse comparative entre deux panels, l'un ayant bénéficié de la formation et l'autre, n'ayant pas été réalisé, d'autre part les indicateurs de ces changements sont peu tangibles
- **Ainsi, l'un des indicateurs de changement est la mise en place de nouveaux outils** : ainsi 38% des répondants en froid estiment avoir mis en place de nouveaux outils suite à la formation.
- Ces résultats sont cohérents dans la mesure où il ne s'agit pas d'une formation spécifique à certains outils, mais bien d'une présentation générale.
- On observe également une volonté de poursuivre l'effort de formation suite à Start. **42 %** des répondants se sont inscrits à une autre formation, l'ont déjà réalisée ou ont prévu de le faire.
- Interrogés dans le cadre de la présente mission, les **stagiaires identifient peu de changement de pratiques concrets, mais observent une meilleure compréhension générale des troubles** du neurodéveloppement et de la nécessité de la coopération.

2.1 Les formations croisées START ont-elles permis l'avancée en connaissance et la montée en compétences des professionnels de niveau 2 ?

2.1.5 Des leviers bien identifiés concernant la transmission des compétences au sein de l'ESMS

Avez-vous organisé un temps de restitution à votre équipe ?



Thématiques abordées lors de la restitution

Outils d'évaluation
Communication
TND
La douleur et ses impacts
Coopération et le décroisement

« La formation a plus d'impact lorsque des membres de la direction y participent.

« C'est bien que les participants soient présents en équipe complète ou quasi car ça fait mieux bouger les choses, je pense.

Sources : questionnaire en ligne « à froid » et entretiens stagiaires

- **Plus d'un tiers des répondants à l'enquête ont organisé un temps de restitution à leur équipe à l'issue de la formation.** Les restitutions ont porté sur le contexte général de la formation, à l'aide du plan de formation ou sur des thématiques plus précises et notamment l'évaluation, la communication, le vocabulaire sur les TND, les impacts de la douleur et la coopération.
- Pour les deux autres tiers des répondants à l'enquête, il n'y a pas eu de restitution d'organisée :
 - Par manque de temps propice à une restitution
 - Par manque de contenu réellement nouveau à partager
 - À cause de la densité et/ou de la complexité des contenus et du manque d'une synthèse à transmettre aux collègues
 - Par manque de légitimité face à l'équipe
- En effet, il est à **souligner que les supports de formation ne sont pas accessibles après la formation**, ce qui ne facilite pas la transmission des compétences.

Concernant la légitimité à impulser le changement :

- En moyenne les répondants au questionnaire étaient venus avec 2,3 collègues de leurs établissements. Les échanges lors des entretiens démontrent qu'il semble important de former un maximum de personnes par équipe pour impulser le changement.
- Par ailleurs, la présence de cadre de direction paraît un élément essentiel. Si cette présence était impérativement recherché par les animatrices régionales, cela n'a été le cas que pour une petite majorité des répondants au questionnaire (56%).



- Rechercher systématiquement la présence des directions et augmenter le nombre de personnes d'une même institution
- Diffuser les supports de formation auprès des stagiaires

2.2 Les stagiaires formés ont-ils pu faire évoluer leurs pratiques de coopération pluridisciplinaire ?

Une notable amélioration des pratiques pluridisciplinaires

- Comme vu ci-dessus, **la formation Start encourage les pratiques de coopération entre professionnels d'un même établissement et avec des professionnels extérieurs ayant participé ou non à la formation.** (*focus 2.2.1*)
- Grâce à la formation, **près de 50 % des stagiaires estiment être davantage en mesure d'activer l'expertise de 3^{ème} ligne dans les situations complexes.** (*focus 2.2.2*) Plus de 56 % des participants disent avoir pu identifier des ressources en territoire grâce à la participation à la formation. Cette proportion semble avoir diminué entre le questionnaire à chaud (86 %) et le questionnaire en ligne (56% rempli par 53% des stagiaires).
- **La formation Start a permis aux stagiaires de prendre conscience de l'importance des pratiques de coopération. Néanmoins il est encore trop tôt pour évaluer l'effectivité de ces pratiques de coopération nouvelles.** Les stagiaires et formateurs ont de nombreuses idées pour encourager les coopérations à l'issue de Start notamment autour de la création d'un réseau de ressources en territoires, animé éventuellement en ligne par d'équipe de Start pour favoriser le partage d'outils, les bonnes pratiques sur les TND, et maintenir le lien entre les stagiaires. (*cf. focus 1.4.1*)
- **L'objectif de formations croisées entre des professionnels du médico-social, du social, du sanitaire et de l'Education Nationale est partiellement rempli** avec une part très importante de professionnels du secteur médico-social (environ 90 %). Cette très haute proportion est d'ailleurs regrettée par certains stagiaires.



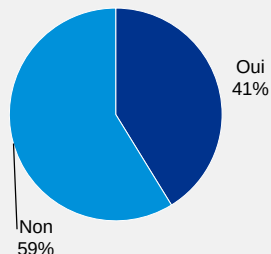
- Cibler davantage les professionnels du secteur sanitaire ainsi que les professionnels de l'Education Nationale qui sont en première ligne
- Faciliter le repérage des ressources sur le territoire

2.2 Les stagiaires formés ont-ils pu faire évoluer leurs pratiques de coopération pluridisciplinaire ?

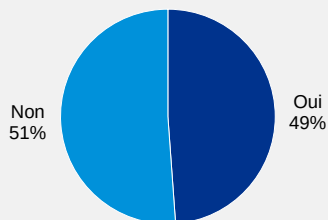
2.2.1 Une notable amélioration des pratiques de coopération pluridisciplinaire

D'après vous, la participation d'une partie de l'équipe à la formation Start a-t-elle encouragé / permis de mieux coopérer :

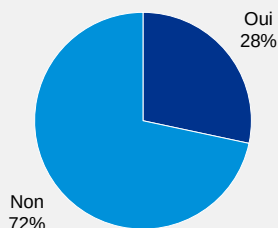
- avec des professionnels au sein de votre structure ?



- avec des professionnels extérieurs à votre institution ayant participé à la formation ?



- avec des professionnels extérieurs à votre établissement n'ayant pas participé à la formation ?

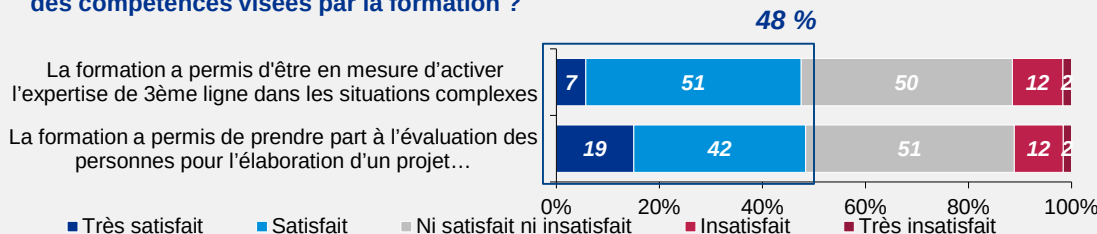


- Pour respectivement 41% et 49% des stagiaires ayant répondu à l'enquête, la formation a permis de mieux coopérer avec des professionnels internes à la structure et avec des professionnels extérieurs ayant participé à la formation.
- Pour 28 % d'entre eux, soit un peu moins du tiers, la formation a également encouragé la coopération avec des professionnels extérieurs à la structure n'ayant pas participé à Start.

2.2 Les stagiaires formés ont-ils pu faire évoluer leurs pratiques de coopération pluridisciplinaire ?

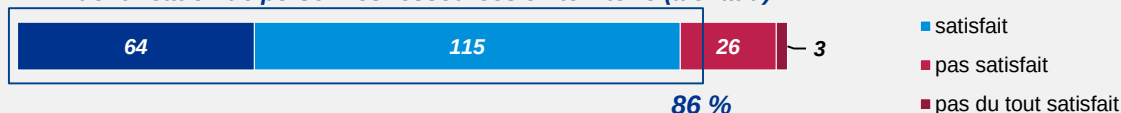
2.2.2 Un manque de recul pour évaluer l'amélioration des pratiques de coopération en territoire

Une fois revenu dans votre structure, avez-vous pu mettre en œuvre certaines des compétences visées par la formation ?

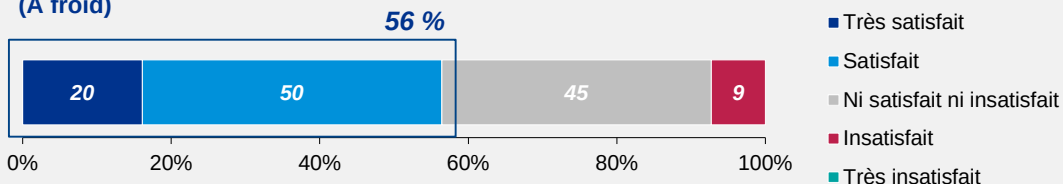


La satisfaction des stagiaires par rapport :

- À l'identification de personnes ressources en territoire (à chaud)



(À froid)



« Je me demande si après la formation il y aura la possibilité de se tourner vers une équipe qui prendra le relais de la formation si on a des questions, des difficultés pour appliquer.

« J'ai découvert des ressources que je ne connaissais pas et qui sont super intéressantes ! Je repars avec des pistes concrètes pour les problèmes somatiques que je dois accompagner, c'est super !

« Pour l'objectif de prise de contact entre acteurs du territoire pour créer des liens partenariaux plus efficaces sur notre territoire, je trouve que c'est opérant. Je trouve que c'est très positif par exemple que l'équipe de la Plateforme soit présente dans cette session pour connaître les équipes avec qui ils vont travailler .

Sources : questionnaire de satisfaction à chaud et questionnaire en ligne à destination des stagiaires

- Le questionnaire en ligne, permettant d'évaluer la satisfaction « à froid » met en évidence **une satisfaction mitigée des stagiaires quant à la montée en compétences sur l'activation de l'expertise de 3^{ème} ligne** (48 % sont satisfaits)

- Concernant l'identification de ressources en territoire, les résultats varient entre le questionnaire « à chaud » et le questionnaire « à froid » pour lequel les stagiaires ont un peu plus de recul.

- A chaud, 86% des stagiaires estiment que la formation a permis d'identifier des personnes ressources en territoire, mais **29 stagiaires ne sont pas satisfaits (ou pas du tout) et considèrent que la formation n'a pas permis cette interconnaissance.**

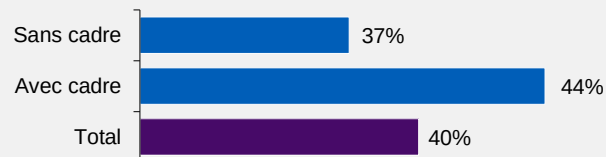
- A froid, 56 % des stagiaires ayant répondu à l'enquête se disent satisfaits de l'interconnaissance permise par la formation. En Île-de-France, cette proportion est plus importante et atteint 63 % des stagiaires, ce qui s'explique probablement par les modalités de ciblage des participants.

2.2 Les stagiaires formés ont-ils pu faire évoluer leurs pratiques de coopération pluridisciplinaire ?

2.2.3 Une participation des cadres favorisant le développement des pratiques de coopération à l'issue de la formation

La participation d'une partie de l'équipe à la formation Start a encouragé / permis de mieux coopérer :

- avec des professionnels au sein de votre structure



- avec des professionnels extérieurs à votre institution ayant participé à la formation



- **La participation des cadres à la formation semble avoir favorisé les pratiques de coopération.** En effet, on observe que pour respectivement 44% et 54% des stagiaires non cadres ayant participé avec l'un au moins des membres de leur direction, la participation à la formation a favorisé les pratiques de coopération en interne et en externe.

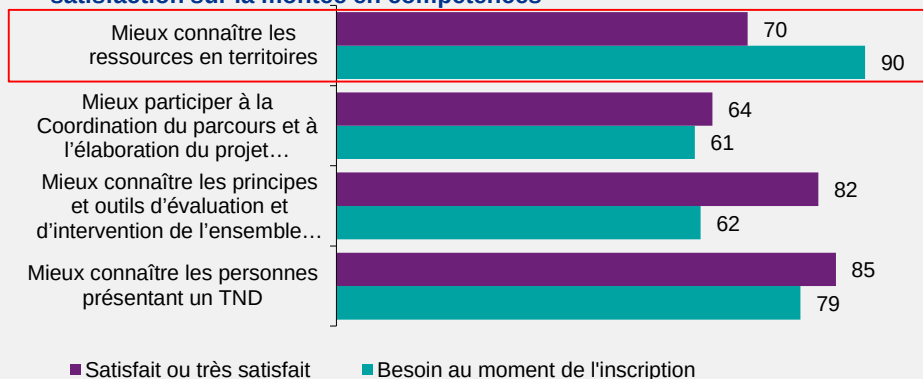
« La formation a plus d'impact quand des membres de la direction participent, c'est plus facile de lancer des projets ensuite, en étant soutenus.

Sources : enquête en ligne, entretien stagiaire

2.2 Les stagiaires formés ont-ils pu faire évoluer leurs pratiques de coopération pluridisciplinaire ?

2.2.4 Un vrai besoin d'identification des ressources en territoire

Les besoins en formation exprimés par les stagiaires et leur satisfaction sur la montée en compétences



« Il faut privilégier les temps d'échanges et rassembler des gens avec des profils aussi différents. Or le regret lors de la formation est de ne pas avoir pu profiter de cette diversité d'acteurs .

« En tant que formatrice, j'ai eu l'impression que les stagiaires auraient pu plus se saisir de la chance d'être avec des professionnels de leur territoire.

« Les participants venaient d'autres territoires, cela a limité les possibilités de développer des partenariats par la suite

« Notre groupe était trop homogène (CMPP, PCPE)

- Globalement les stagiaires interrogés ont pu satisfaire leurs besoins de formation comme le montre le dernier graphique. **Seule l'identification des ressources en territoire semble ne pas avoir été à la hauteur des attentes des stagiaires.** 90 stagiaires expriment ce besoin en venant à la formation, et seuls 70 déclarent être satisfaits de l'effet de la formation sur ce point.
- **Les échanges entre professionnels ont été limités par la configuration de la formation et notamment le manque de temps pour échanger ensemble.** La pluridisciplinarité des stagiaires a été pointée comme un atout, et un point d'amélioration lorsqu'elle n'était pas assez prégnante. Pour autant, les stagiaires n'ont pas eu l'impression de pouvoir profiter pleinement de la richesse de cette pluridisciplinarité.
- Au cours des entretiens approfondis, les stagiaires et formateurs ont été interrogés sur leurs idées pour favoriser la coopération à l'issue de Start. La création d'un **annuaire partagé des ressources et des compétences** est revenue plusieurs reprises. Cela souligne une nouvelle fois le besoin d'identifier les partenaires sur le territoire et les ressources mobilisables.

Sources : questionnaire à chaud, questionnaire en ligne, entretiens avec les stagiaires, formateurs

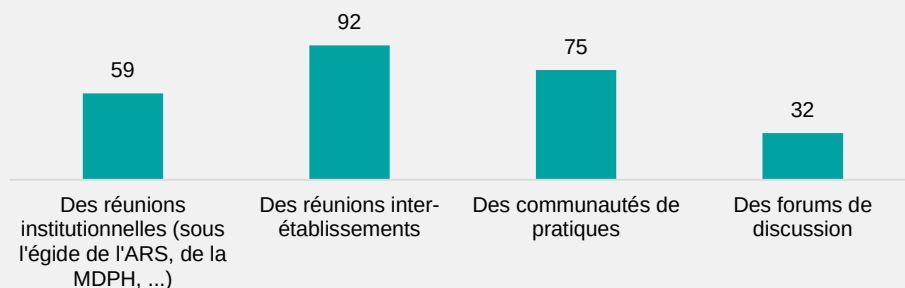
2.2 Les stagiaires formés ont-ils pu faire évoluer leurs pratiques de coopération pluridisciplinaire ?

2.2.4 Un manque de recul pour évaluer l'amélioration des pratiques de coopération en territoire

A votre avis, quels axes pourraient-êre déployés dans le prolongement de Start afin d'encourager et développer des pratiques de coopération entre acteurs en territoire ?



A votre avis, quelles pourraient être les modalités de déploiement de ces axes ?



Sources : questionnaire en ligne, entretiens avec les stagiaires et formateurs

- Les stagiaires interrogés par le biais de l'enquête en ligne se sont exprimés sur leurs avis sur les axes à déployer dans le prolongement de Start pour développer les pratiques de coopération : **le partage d'outils et les groupes d'évaluation de situations complexes semblent les plus opérants**, et pourrait prendre la forme de réunions inter-établissements.
- **Une cinquième journée de formation est en cours d'organisation** dans les deux régions, et a pour objet de remplir ces objectifs, en permettant d'échanger sur des situations. Cela semble bien répondre aux attentes des stagiaires.
- Parmi les professionnels interrogés (stagiaires et formateurs), plusieurs idées pour favoriser le développement de la coopération émergent :
 - Proposer une **plateforme numérique** avec un **annuaire des ressources** et des **webinar accessibles en lignes**
 - Poursuivre les formations Start par **groupes de niveaux pour approfondir certains points** selon les besoins des professionnels
 - Proposer des **temps d'échanges par profession**
 - Proposer des **études de cas à distance** avec un peu de contenu théorique pour continuer à animer le réseau et mieux s'approprier le contenu très dense
 - **Créer un mailing en territoire des bonnes pratiques TND** pour garder le contact entre participants START
 - **Avoir des superviseurs de Start par région** qui accompagnent les stagiaires au changement après leur participation à la formation

2.3 Le déploiement des formations sur les deux territoires a-t-il été adapté aux spécificités régionales ?

Un ciblage des publics jugé moins opérant en Auvergne-Rhône-Alpes

- **Les profils des stagiaires sont conformes aux objectifs des deux conventions signées :**
- Au sein de chaque convention entre le dispositif Start et les agences régionales de santé des deux régions concernées figurent la priorisation des profils des stagiaires souhaitée. Le positionnement a été fait différemment dans les deux régions.
 - En Auvergne-Rhône-Alpes, la priorité avait été donnée aux PCPE, PCO et CMPP, sur l'ensemble du territoire. 32 établissements et services médico-sociaux sont représentés. Les établissements ou services accompagnant des adultes en situation de handicap ne sont pas du tout représentés dans cette région.
 - En Île-de-France, les stagiaires proviennent uniquement de deux départements (Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne) selon l'objectif de la convention. 40 établissements ou services médico-sociaux sont représentés. (*focus 2.3.1*)
- **Les modalités de ciblage des publics ont été jugées moins opérantes par les stagiaires en ARA :** trop forte homogénéité des groupes, et moins de dimension territoriale ce qui rendait plus difficile la mise en place de partenariats. (*focus 2.3.1*)
- **La satisfaction globale des stagiaires est plus élevée en Île-de-France** (77%) qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (63%) faisant ressortir également une meilleure identification des ressources sur le territoire francilien grâce à un ciblage géographique des participants et l'implication des dispositifs intégrés handicap (DIH). (*focus 2.3.2*)

2.3 Le déploiement des formations sur les deux territoires a-t-il été adapté aux spécificités régionales ?

2.3.1. Un ciblage des publics jugé moins opérant en Auvergne-Rhône-Alpes

Priorisation des profils - ARA

1. Approche par dispositifs ; priorisation de certains ESMS

PCPE pour TND

PCO TND

CMPP sous CPOM

2. Avec leurs partenaires et d'autres équipes de leurs territoires

3. Sur l'ensemble de la région (6 zones)

Priorisation des profils - IDF

1. Approche par département, tout type de structures

ESMS enfants

ESMS adultes

Equipes sanitaires

Paramédicaux libéraux

2. Ciblage à l'échelle infra-départementale

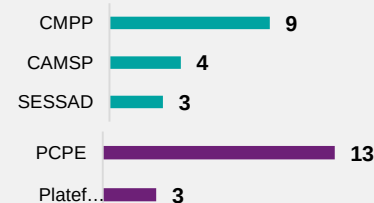
3 PAT en Seine-et-Marne

3 zones selon le découpage DIH de Seine-Saint-Denis

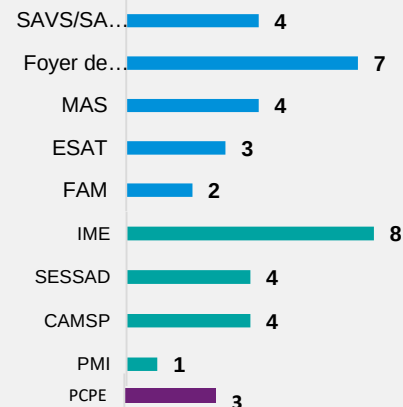
L'avis des formateurs et stagiaires sur les profils des stagiaires

- « Cette formation ne peut fonctionner que si elle s'adresse à des professionnels en respectant la pluridisciplinarité.
- « Il pourrait être intéressant d'intégrer des professionnels de l'Education nationale, de PMI, petite enfance et des libéraux, pour avoir un regard croisé.
- « Les groupes étaient trop homogènes (PCPE/CMPP).
- « Il faut associer tous les acteurs !

Profil des ESMS dont proviennent les stagiaires - ARA



Profil des ESMS dont proviennent les stagiaires - IDF



Sources : entretiens formateurs et stagiaires

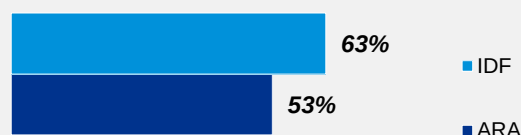
2.3 Le déploiement des formations sur les deux territoires a-t-il été adapté aux spécificités régionales ?

2.3.2. Des indicateurs de satisfaction plus favorables en Île-de-France

La part des répondants satisfaits ou très satisfaits sur la satisfaction générale à la participation à la formation



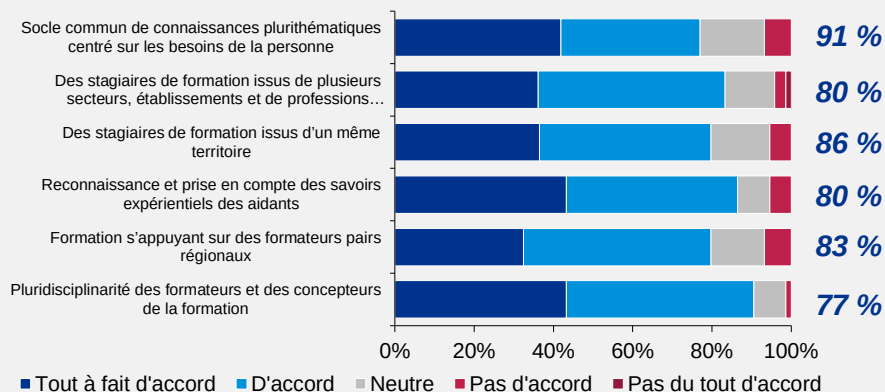
La part des répondants satisfaits ou très satisfaits concernant l'amélioration de la connaissance des ressources du territoire suite à la formation



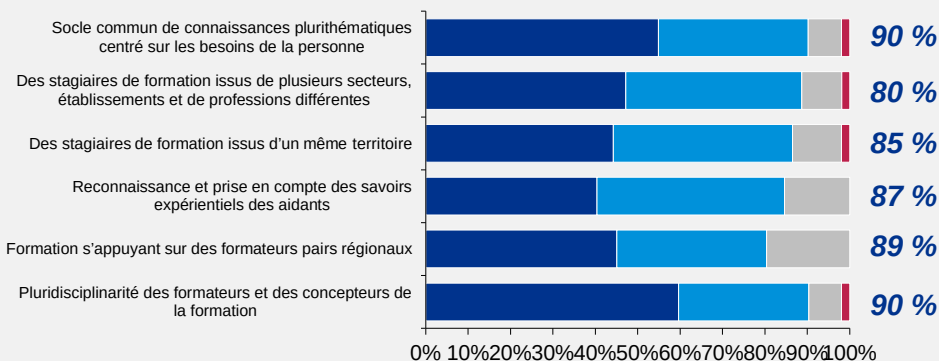
- Si la satisfaction globale « à froid » des stagiaires est de 72 %, elle diffère selon les régions. On observe que 77% des répondants d'Île-de-France déclarent être satisfaits ou très satisfaits contre 63 % en Auvergne-Rhône-Alpes.
- De même, à froid, 56 % des stagiaires ayant répondu à l'enquête se disent satisfaits de l'interconnaissance permise par la formation. Cette proportion diffère selon la région de provenance des stagiaires :
 - En Île-de-France, cette proportion atteint 63 %
 - En Auvergne-Rhône-Alpes, seulement 53 % estiment avoir amélioré leur connaissance des ressources du territoire

Les points forts de Start selon les stagiaires des deux régions d'expérimentation

En Auvergne-Rhône-Alpes



En Île-de-France



- La comparaison des avis des stagiaires des deux régions concernant les points forts de la formation Start font apparaître l'importance de la pluridisciplinarité des formateurs et des concepteurs en Île-de-France (90 % en IDF contre 77 % en ARA).

3. Les modalités de déploiement du projet ont-elles permis de favoriser l'efficacité et l'impact des formations ?

Critère	Hypothèse évaluative	Résultats
Pertinence	3.1 La gouvernance du dispositif Start au niveau régional et national a-t-elle été efficace ?	La composition des instances est adaptée aux objectifs poursuivis, mais pourrait encore être élargie Des tensions dans l'articulation entre la gouvernance régionale et nationale différents sont apparues au fil du projet
	3.2 Les modalités de pilotage du dispositif sont-elles pertinentes ?	Le pilotage du dispositif s'appuie fortement sur l'implication de l'équipe projet Des modalités de pilotage et de financement complexes, qui entraînent des coûts de gestion importants et ne simplifient pas le pilotage
	3.3 Les modalités d'organisation logistique des formations sont-elles établies et adaptées?	Une très bonne organisation logistique soulignée par les parties prenantes
	3.4 Les modalités de gestion des ressources humaines sont-elles définies et adaptées?	Les postes ont été globalement pourvus sur la durée du projet, même si l'on observe un turn-over relatif Des difficultés dans la gestion des ressources humaines liées à des statuts
	3.5 Les modalités de communication et d'information sont -elles définies et adaptées?	Des outils de communication à déployer
	3.6 Les modalités de financement du dispositif sont-elles pertinentes?	Des modalités de financement cohérentes avec les objectifs du projet mais non pérennes
Efficience	3.7 Le coût total du dispositif est-il en rapport avec les objectifs ?	Un coût élevé de ces formations liés à des modalités de déploiement qualitatives et à des conditions de mise en œuvre d'une expérimentation (12 sessions)

3.1 La gouvernance du dispositif Start au niveau régional et national a-t-elle été efficace ?

Une gouvernance efficace mais qui pourrait être élargie

- **La composition des instances est adaptée aux objectifs poursuivis, mais pourrait encore être élargie :** Le dispositif de gouvernance s'appuie sur un comité de pilotage national, composé d'associations et fédérations du secteur médico-social ainsi que de représentants au niveau national (CNSA, ARS, DI SNA, SG CIG). Pour autant, en vue de l'objectif de déclouonnement il pourrait être utile la gouvernance à d'autres représentants du secteur sanitaire hospitalier et libéral.
- Par ailleurs, afin de poursuivre l'objectif de déploiement de Start d'autres institutions pourraient utilement être associée à la gouvernance, notamment le SGMAS (avec une personne associée au démarrage, qui a ensuite changé de poste), la DGOS et la DGCS. A noter également, la participation tardive de l'OPCO Santé au Comité de Pilotage. En fonction des modalités de financement définies dans la phase de modélisation de la présente démarche, il pourrait être intéressant d'associer les OPCO et OPCA du secteur à la gouvernance.
- **Le copil national est mobilisé régulièrement sur la gestion de projet :** les différentes instances se réunissent régulièrement (4 copils nationaux depuis 2018 et 3 dans chaque région) et sont mobilisées autour des enjeux liés à la stratégie de déploiement de Start. L'équipe projet anime les différentes instances et chaque instance a fait l'objet d'un compte-rendu détaillé.
- **Des tensions dans l'articulation entre la gouvernance régionale et nationale ont vu le jour.** La stratégie de Start s'appuie sur les objectifs de la convention avec la CNSA. Les objectifs nationaux sont ensuite déclinés régionalement en Auvergne Rhône Alpes et en Ile de France au sein du comité de pilotage régional, et sont retraduits dans des conventions signées (ARS IDF/CRAIF, CRAIF/Filière Défisances). Ce pilotage multiple oblige à une convergence des objectifs entre partenaires et une articulation précise des tâches allouées à chaque niveau.

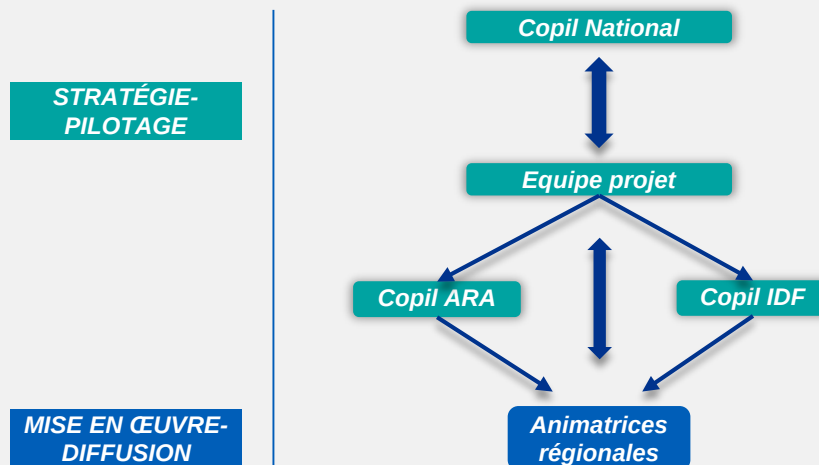


- Renforcer le portage institutionnel du projet (SGMAS, DGOS, DGCS)
- En fonction des modalités de financement ultérieures ciblées, associer les OPCO à la gouvernance

3.1 La gouvernance du dispositif Start au niveau régional et national a-t-elle été efficace ?



La gouvernance et le pilotage du dispositif



La composition des différentes instances

Comité de pilotage national	Equipe projet	Copil ARA	Copil IDF
Représentant(s) de - L'Anecamsp - Collectif DI - Alliance Maladies Rares - Unapei - Fehap - Nexem - ARS ARA - ARS IDF - CNSA - Comité intermnisitériel du handicap - DI SNA - CRA Rhône Alpes - CRA Ile-De-France - Ancreai - DYS/10 - DéfiScience	- Muriel Poher, cheffe de projet - Vincent des Portes, conseiller scientifique - Malika Oufkir, assistante	- Cheffe de projet - Conseiller scientifique - Animatrice régionale - Hospices civils de Lyon - ARS ARA - ADAPEI 69 - Les Pep 69 - Défiscience - CH Le Vinatier - CRA Rhône-Alpes - Fondation OVE - UNIFAF OPCO Santé - CHU Lyon	- Cheffe de projet - Conseiller scientifique - Animatrice régionale - IRTS - ARS IDF - CRAIF - AP-HP - FHF IDF - Nexem - UNIFAF - Fehap - CH Robert Debré - CH La Pitié - CPAM - Représentants des territoires pilotes (DD ARS 93, DD ARS 77)

3.2 Les modalités de pilotage du dispositif sont-elles pertinentes ?

Des modalités de pilotage efficaces qui ont permis l'atteinte des objectifs du projet

- **Le pilotage du dispositif s'appuie fortement sur l'implication de l'équipe projet.** L'atteinte des objectifs en termes de déploiement des formations soulignent la pertinence de ces modalités de pilotage. L'ensemble des acteurs interrogés soulignent la réactivité de la cheffe de projet et sa capacité de mobilisation des acteurs. Au niveau régional, les formateurs sont satisfaits des liens avec l'équipe projet (tant la cheffe de projet que les animatrices régionales).
- **Les modalités de réunion et de partage des informations sont claires,** s'appuient sur une réunion téléphonique par semaine entre la cheffe de projet et les animatrices régionales, ainsi que des échanges très réguliers entre la cheffe de projet et le conseiller scientifique autour de la stratégie. Les échanges mails et téléphones réguliers permettent donc une fluidité dans la circulation de l'information, en dépit des spécificités logistiques liés à la distance géographiques des différents membres de l'équipe. A noter néanmoins que chaque animatrice régionale a mis en place des tableaux de suivi différents de l'activité, ce qui implique un temps de retraitement au niveau national.
- **Des modalités de pilotage et de financement complexes, qui entraînent des coûts de gestion importants et ne simplifient pas le pilotage.** Les financements des ARS IDF et ARA sont versés à des porteurs médico-sociaux qui en assurent la gestion et sont associés à la définition de la stratégie : le CRAIF en Ile de France et les PEP 69 en IDF. Les PEP 69 assurent également la mise à disposition de l'animatrice régionale. Le financement de la CNSA est co-géré par les Hospices Civils de Lyon. La cheffe de projet est ainsi en contacts réguliers avec ces porteurs pour la gestion quotidienne du budget, mais également pour le pilotage du projet. En Rhône-Alpes des tensions ont vu le jour entre équipe projet Start et les PEP 69 autour de la définition d'une stratégie commune et le partage des tâches (recrutement des formateurs notamment).
- **Dans la perspective d'un essaimage du dispositif Start, il paraît important de limiter le nombre de pilotes impliqués dans la gestion de Start, ainsi que de clarifier l'articulation des tâches entre niveau national et régional.**



➤ Harmoniser les outils de suivi entre les différentes régions

3.3 Les modalités d'organisation logistique des formations sont-elles établies et adaptées ?

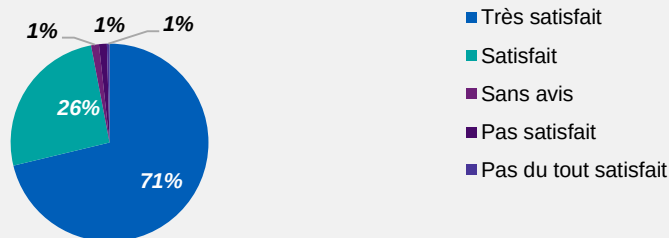
Une très bonne organisation logistique soulignée par les parties prenantes

- Les animatrices régionales et la cheffe de projet garantissent une communication aisée et une bonne organisation des formations. **Plus de 75 % des stagiaires sont satisfaits de l'accès à la formation, de l'organisation et des locaux. (cf focus 3.3.1)**
- Les deux animatrices régionales sont un soutien précieux pour les formateurs pour l'organisation logistique en amont, le jour J et après la formation. **La gestion logistique est efficace.**
- **Les formateurs sont bien accompagnés dans leur exercice (cf 3.3.2).** On note des **déceptions dans l'organisation de la formation des formateurs** en particulier sur les temps d'échanges sur les modules qui sont jugés trop courts, et parfois sources de tensions. L'organisation générale s'est bien passée et a permis la rencontre entre formateurs ainsi que la découverte du projet Start.

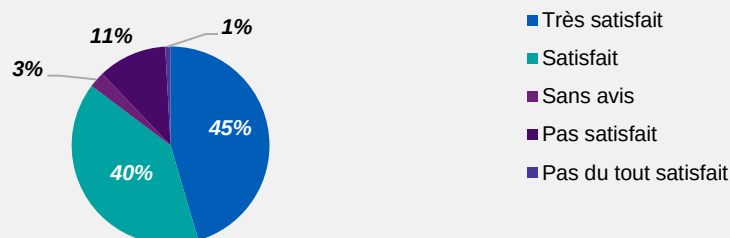
3.3 Les modalités d'organisation logistique des formations sont-elles établies et adaptées?

3.3.1 Une très bonne organisation logistique soulignée par les parties prenantes

Satisfaction des stagiaires quant à l'accueil réservé lors des journées de formation



Satisfaction des stagiaires quant aux locaux



« C'est précieux que l'animatrice régionale veille à toute l'organisation. On se sent accompagnés, chouchoutés !

« C'est vraiment une formation agréable, je trouve.

« Pour avoir beaucoup d'expérience de formation, je n'ai jamais vu une organisation aussi structurée : mail avec le profil des participants, texto la veille, présence, ... Elle a été présente, communicante et réactive, parfait !

- 97 % des stagiaires sont satisfaits (ou très satisfaits) de l'accès à la formation et 85 % sont satisfaits des locaux.
- Le confort des locaux est primordial pour faciliter l'appropriation de la formation et pour faciliter les échanges entre les stagiaires. Il est à noter que les locaux ont été mis à disposition à titre gracieux par des établissements ou partenaires.
- Les formateurs semblent satisfaits de l'organisation pratique des journées avec l'accompagnement des deux animatrices régionales, un accueil et des locaux globalement adaptés.
- Les animatrices régionales sont en charge de toute l'organisation logistique des formations, cela est apprécié des **formateurs qui mettent en avant le professionnalisme et l'efficacité des animatrices régionales.**
- **A noter que la formation étant gratuite pour les participants, le dispositif Start n'édite pas d'attestation de présence** (sauf demande expresse des stagiaires). **En cas de financement futur provenant de la réformation professionnelle, il faudra adapter l'organisation et prévoir une augmentation de la charge administrative.**

« J'ai beaucoup apprécié l'organisation pratique de la formation : Information détaillée en amont, les documents fournis, le suivi des powerpoint en parallèle sur format papier, l'accès numérique sur l'espace de travail AGORA, très riche en documentation.

Sources : questionnaire de satisfaction à chaud, entretiens formateurs

3.3 Les modalités d'organisation logistique des formations sont-elles établies et adaptées?

3.3.2 Des formateurs bien accompagnés dans leur exercice

Retours des formateurs sur les trois jours de formation

	Satisfaction	Points forts	Points d'amélioration
Accueil		✓ Accueil convivial	✓ Faciliter l'interconnaissance : badge, présentations, ...
Présentations et échanges avec le groupe		✓ Complémentarité des profils ✓ Présentation globale	✓ Rentrer plus vite dans le cœur du sujet
Open communities		✓ Enrichissant pour le changement de point de vue	✓ Dynamiser l'animation ✓ Donner des outils de communication et d'animation de groupe
Échanges sur les modules		✓ Présence des concepteurs ✓ Interactions fortes ✓ Importance d'avoir un langage commun ✓ Documents exhaustifs	✓ Porter une attention à la densité des contenus ✓ Favoriser davantage les échanges avec les concepteurs ✓ Disposer de plus de temps pour s'approprier les contenus

Source : Retours sur la formation des formateurs START

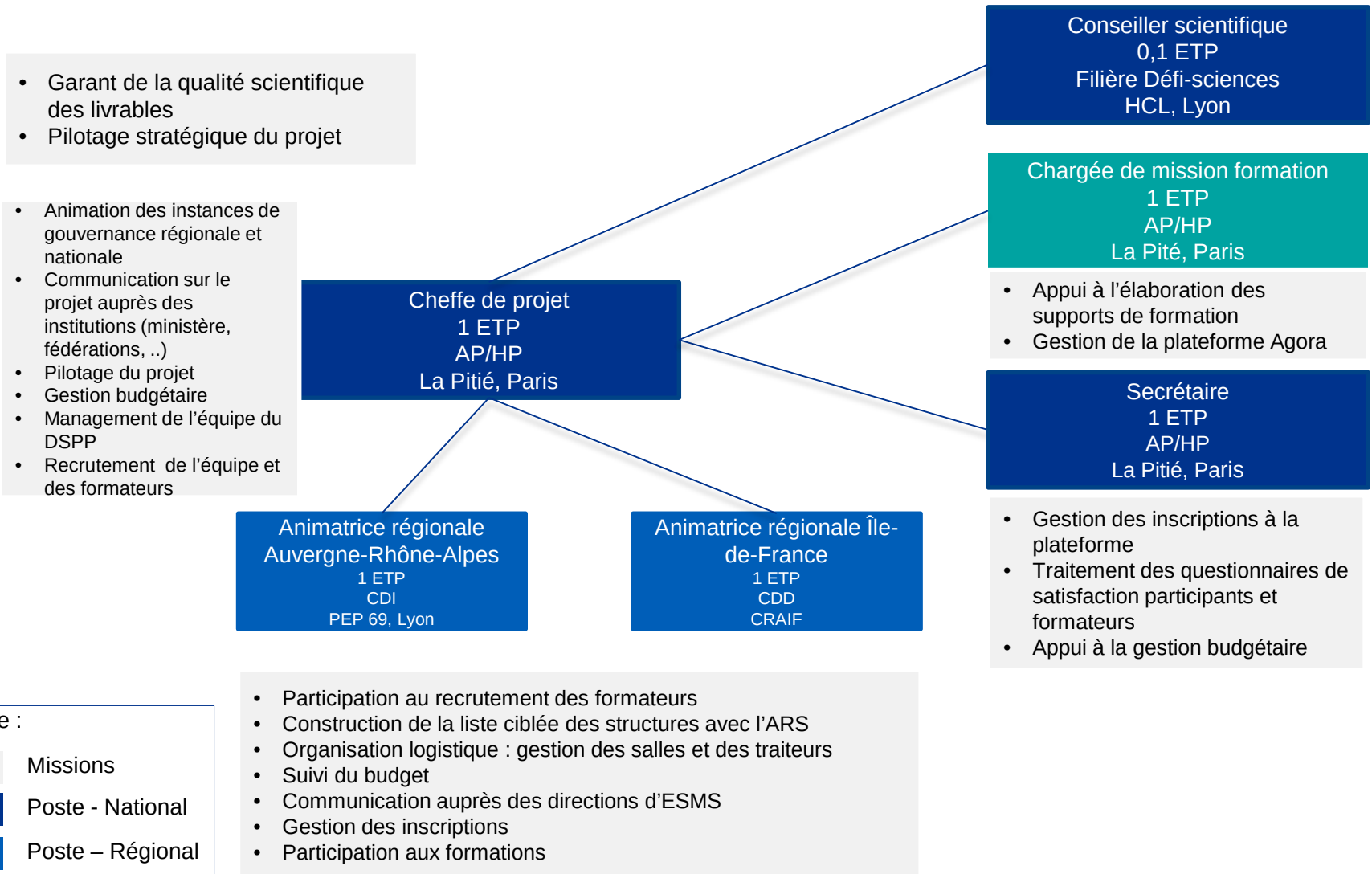
- Suite à la conception des modules, les concepteurs ont animé la formation des formateurs afin de transmettre leur travail aux professionnels qui allaient être en charge de l'animation des sessions. Cette formation de 3 jours a eu lieu en mars 2019 à Paris.
- Les différents temps ont permis aux formateurs de s'approprier les contenus et les objectifs des différents modules et de la formation dans son ensemble. Les trois jours semblent courts pour s'approprier un contenu dense, des tensions entre formateurs et concepteurs liées aux demandes d'adaptation des supports ont pu dégrader l'ambiance de travail même si globalement les échanges avec les concepteurs ont été bénéfiques
- La dissociation de la conception de l'animation de la formation a parfois été difficile pour les formateurs. Pour autant ceux-ci soulignent la qualité des supports fournis, ainsi que du Guide méthodologique des Formateurs.
- Par ailleurs, l'exercice en binôme, s'il est salué par les stagiaires, implique des adaptations et un temps de préparation important pour les formateurs afin de bien s'articuler entre eux.
- L'organisation en trinôme dans la mesure du possible a également permis davantage de souplesse pour la disponibilité des formateurs, mais n'a pas pu être mis en place de façon systématique.

3.4 Les modalités de gestion des ressources humaines sont-elles définies et adaptées?

Une gestion de ressources humaines complexifiée par des statuts et employeurs différents

- **L'équipe projet est composée de 5 personnes. Les postes ont été globalement pourvus sur la durée du projet, même si l'on observe un turn-over relatif :**
 - Départ de la chargée de mission formation peu avant la fin de sa mission en août 2019
 - Départ de l'animatrice régionale IDF en février 2020 (fin de CDD)
 - Départ de la secrétaire de direction, remplacée en janvier 2020 (fin de CDD)
 - Ces changements semblent liés à des rémunérations peu attractives (cf ci-dessous), ainsi qu'à des postes non pérennes (CDD), ainsi que des conditions de travail difficiles à l'hôpital (absence de salle de réunion, absence de connexion wi-fi, bureaux saturés)
- **En effet, on observe des difficultés dans la gestion des ressources humaines liées à des statuts différents :** en effet, les professionnels de l'équipe projet sont portés par des employeurs différents, avec des statuts publics (HCL, AP-HP) ou privés (CRAIF, PEP 69), avec des incidences importantes en termes de disparités de rémunération et de congés.
- **Les compétences des professionnels sont en adéquation avec les besoins du projet et le management du projet a permis d'atteindre les objectifs.**
- En lien avec les arbitrages sur le déploiement, une réflexion sur l'allocation des temps de travail sera nécessaire.

Organigramme



Légende :

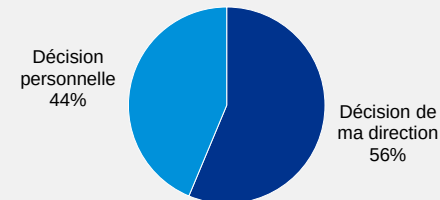
- Missions
- Poste - National
- Poste – Régional
- Poste temporaire lié à l'amorçage du projet

3.5 Les modalités de communication et d'information sont -elles définies et adaptées?

Des outils de communication à déployer

- **Le déploiement de Start s'est appuyée sur un effort important de communication interpersonnelle auprès du réseau de l'équipe projet de Start et des ses partenaires**, qui a permis de mobiliser des concepteurs et des formateurs.
- **Concernant la communication auprès des stagiaires, le ciblage des participants a été effectuée avec l'appui des ARS et selon des modalités différentes d'une région à l'autre.** Les animatrices régionales ont ensuite effectué un travail important de prise de contact et de présentation du projet auprès des organismes gestionnaires. Une fois l'accord obtenu, les animatrices régionales ont travaillé avec les directeurs afin de définir un panel de stagiaires pertinent
- **En raison de ces modalités d'inscription, plus de la moitié des stagiaires ayant répondu à l'enquête se sont inscrits à la formation sur décision de leur direction, avec parfois une compréhension relative des objectifs de la formation.** Ce côté formation imposé a probablement des conséquences sur la satisfaction des stagiaires et leur mise en œuvre des compétences.
- Du fait des modalités de pré-ciblage des formations avec l'ARS, le dispositif n'a pas eu à déployer de dispositif de communication en tant que tel.
- En fonction des modalités de financement qui seront mises en œuvre par la suite, cela pourrait devenir un besoin essentiel au déploiement du projet.
- De manière générale, les outils de communication sur le projet pourraient être mis à jour et plus lisibles.

Pour quelle raison vous êtes vous inscrits à la formation ?



La formation a été assez mal présentée par la direction, cela semblait nébuleux et peu de professionnels ont voulu s'y inscrire.

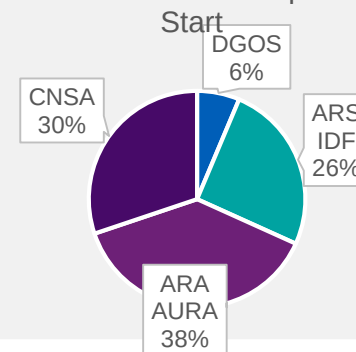
3.6 Les modalités de financement du dispositif sont-elles pertinentes?

Des modalités de financement cohérentes avec les objectifs du projet mais non pérennes

- **Les modalités de financement prévues ont été mises en œuvre** : elle s'appuient sur un financement de la CNSA (380 000 euros) pour la conception du projet, et des financements des 2 ARS concernées pour la diffusion en territoire, soit 1 260 000 euros pour le déploiement total du projet.
- **Le dispositif est en excédent (36% de l'enveloppe allouée n'ayant pas été dépensée, arrêt des comptes à fin décembre 2019 en régions)**, ce qui permet d'envisager la mise en place de nouvelles sessions de formations au second semestre 2020 dans les deux régions, ainsi que de renforcer l'évaluation du projet en accord avec le Copil National (Journée de capitalisation et évaluation externe)
- **Le financement a permis de mettre en œuvre les objectifs prévus**. Il permet notamment de proposer une formation entièrement prise en charge pour les salariés.
- Les sources de financement permettent de légitimer le projet. Par ailleurs, **la participation de l'ARS au financement est un atout important** en termes d'appui au ciblage des participants et de soutien dans le portage du projet.
- **En revanche, la gestion des financements est chronophage** pour l'équipe projet (3 financeurs principaux, avec des financements co-gérés par le CRAIF et les PEP 69)
- **Les conditions matérielles de l'équipe projet ne sont pas totalement satisfaisantes**. En termes logistique, la cheffe de projet dispose d'un bureau partagé (5 personnes), éloigné de la secrétaire. Les deux animatrices régionales sont dans les locaux de leurs employeurs (pas de bureau dédié). Comme évoqué plus haut, la communication régulière entre l'équipe projet et les animatrices régionales ont permis de mettre en œuvre les objectifs du dispositif Start.

Financiers	Montant	Niveau de dépenses
DGOS	80 000	100%
ARS IDF (FIR)	320 000	51%
ARA ARA (CNR)	480 000	38%
CNSA	380 000	89%
Total	1 260 000	64%

Financements du dispositif



3.7 Le coût total du dispositif est-il en rapport avec les objectifs ?

Un coût élevé de ces formations liés à des modalités de déploiement qualitatives et à des conditions de mise en œuvre d'une expérimentation (12 sessions)

- **Le coût de ces formations est élevé, avec un coût par stagiaire total de 3 347 euros, soit 837 euros par jour de formation par stagiaire**, ce qui semble sensiblement plus élevé que les prix pratiqués dans le secteur (entre 300 et 450 euros)
- **Ce coût élevé intègre des modalités de déploiement qualitatives :**
 - Mise en place d'animateurs régionaux à temps plein dans les régions
 - Binômes de formateurs
 - Rémunération des concepteurs

Les résultats des questionnaires démontrent bien la satisfaction des stagiaires quant à la qualité des contenus et des formateurs, ainsi que l'intérêt de la pluridisciplinarité du dispositif.

- **Ces coûts intègrent la totalité des dépenses (conception + diffusion) sur une période permettant la réalisation de 12 sessions seulement. Ces coûts pourraient ensuite être amortis.** Par ailleurs, en prenant en compte uniquement le coût lié à la diffusion des formations, on obtient un coût de **460 euros par jour** de formation, qui est dans une fourchette haute des prix pratiqués dans le secteur.
- **A noter néanmoins que le dispositif a recours à des salles mises à disposition et une participation des stagiaires aux repas** (avances des frais mais remboursement ensuite par les stagiaires).
- **La rémunération des formateurs est adaptée et alignée avec les pratiques** du secteur de la formation professionnelle.

Coût du dispositif par stagiaire en 2019

- Coût par stagiaire total sur 12 sessions (conception+diffusion) : **3 347 euros (837 euros pour 1 jour)**
- Coût par stagiaire de la conception de la formation : **1 509 euros**
- Coût par stagiaire du déploiement des formations : **1 839 euros (460 euros pour 1 jour)**

Rémunération des formateurs

- 1000 euros par session (quel que soit le statut du formateur)

Mode de rémunération	Nombre
Portage salarial	9
Auto-entreprise	11
Entreprise	1
Pas de rémunération (remboursement des frais de déplacement uniquement)	1

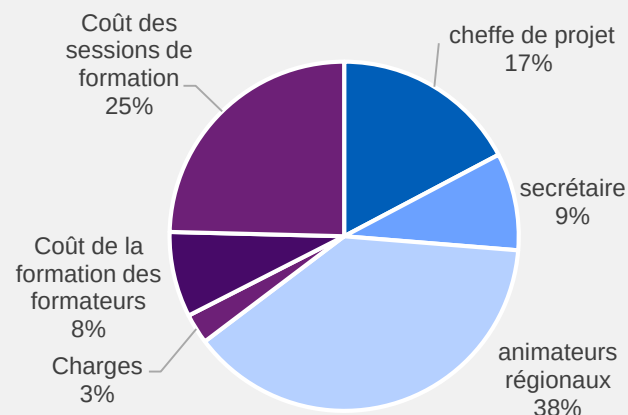
3.4 Le coût total du dispositif est-il en rapport avec les objectifs ?

Un coût élevé de ces formations liés à des modalités de déploiement qualitatives

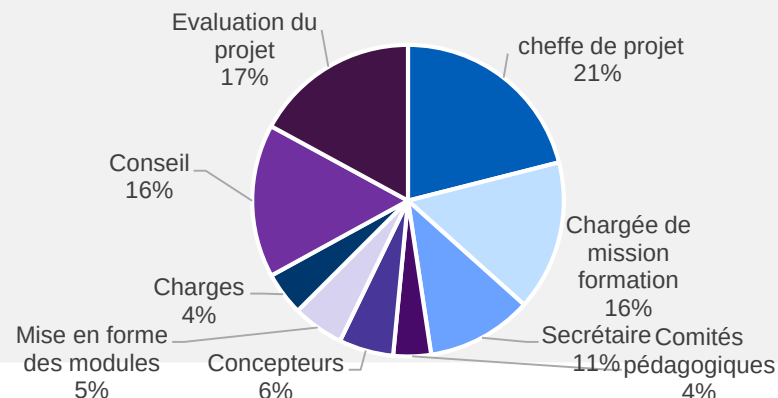
Coût de diffusion des formations (ventilé par postes de dépenses)	
Coût des salaires	301 691 €
Coût cheffe de projet (mi-temps 2 ans)	80 000 €
Coût secrétaire (mi-temps) (sur	41 783 €
Coût animateurs régionaux (sur 15 mois)	178 000 €
Charges	12 930 €
Coût des formations	150 600 €
Coût de la formation des formateurs	36 600 €
Coût des sessions de formation	114 000 €
Total	463 313 €
Total pour un stagiaire de formation (/252)	1 839 €
Pour 1 j de formation pour 1 stagiaire	460 €

Coût de conception des formations	
Coût des salaires	181 014 €
Coût cheffe de projet (mi-temps 2 ans)	80 000 €
Chargée de mission formation (18 mois)	59 231 €
Secrétaire (mi-temps)	41 783 €
Coût de la conception	168 112 €
Comités pédagogiques	14 875 €
Concepteurs	21 500 €
Mise en forme des modules	20 250 €
Charges	17 148 €
Conseil	60 470 €
Evaluation du projet	64 891 €
Total	380 148 €
Total pour un stagiaire de formation (/252)	1 509 €

Coût de diffusion de la formation pour 12 sessions (par postes de dépenses)



Coût de conception de la formation pour 12 sessions



En synthèse

- Un dispositif de formation s'appuyant sur des **supports robustes** et des **formateurs qualifiés très mobilisés**
- Des formations croisées dont la **pluridisciplinarité** pourrait être davantage affirmée, notamment du côté des stagiaires
- Un **niveau de satisfaction élevé des stagiaires**
- L'évaluation des effets n'était pas eu cœur du référentiel d'évaluation, mais on constate une **opérationnalité des compétences** qui pourra être accentuée au travers de plusieurs actions (cf préconisations slides suivantes)
- Un **coût élevé lié au coût de conception, et à des modalités de déploiement** (animateur régional à temps plein, binôme de formateurs), mais qui sont des facteurs de réussite du projet soulignés dans le cadre de l'évaluation. Un coût amorti sur 12 sessions seulement dans le cadre de l'expérimentation.

Les préconisations

- **L'opérationnalité de la formation** pourra être accentuée avec :
 - La mise en œuvre d'une 5ème journée de formations-actions
 - La mise en œuvre d'outils pour soutenir les communautés de pratiques de professionnels de seconde ligne
 - La volonté des ARS d'enclencher le second volet « expertise » avec la mobilisation des acteurs de 3ème ligne, en lien avec la stratégie de son PRS
- Mener une réflexion sur **l'ouverture de la formation** aux **professionnels de première ligne** et sur l'intégration des personnes handicapées au projet
- Considérer la gouvernance et le portage du projet en fonction des ambitions qui seront définies
- Repenser **l'organisation et l'allocation des temps de travail** des différents professionnels de l'équipe en fonction des objectifs et des axes de déploiement arbitrés

3

Préconisations



ENEIS

by **KPMG**

1/ Des préconisations pour la pérennisation et la mise à l'échelle de Start

Les 3 questionnements principaux qui ont guidés les groupes de travail nationaux :



1/ Quelles ambitions pour le déploiement de Start ?



2/ Quelles modalités de financement ?



3/ Quelle approche territoriale ?

Groupe de travail n° 1
26 juin 2020

SGMAS, SG CIH,
DGOS, DGCS, CNSA

Groupe de travail n° 2
3 juillet 2020

ANFH, OPCO Santé,
ANDPC, CNFPT,
SGMAS

Groupe de travail n°3
27 août 2020

SGMAS, DGOS

Groupe de travail n°4
4 septembre 2020

SGMAS, CNSA, DI
TSA

La modélisation de Start

Les positionnements exprimés en groupes de travail



1/ Quelles ambitions pour le déploiement de Start ?

- ☒ Volet 1 : Formations croisées
- ☐ Volet 2 : Appui à l'expertise



2/ Quelles modalités de financement ?

- ☐ Financement public
- ☐ Financement privé
- ☒ Financement mixte



3/ Quelle approche territoriale ?

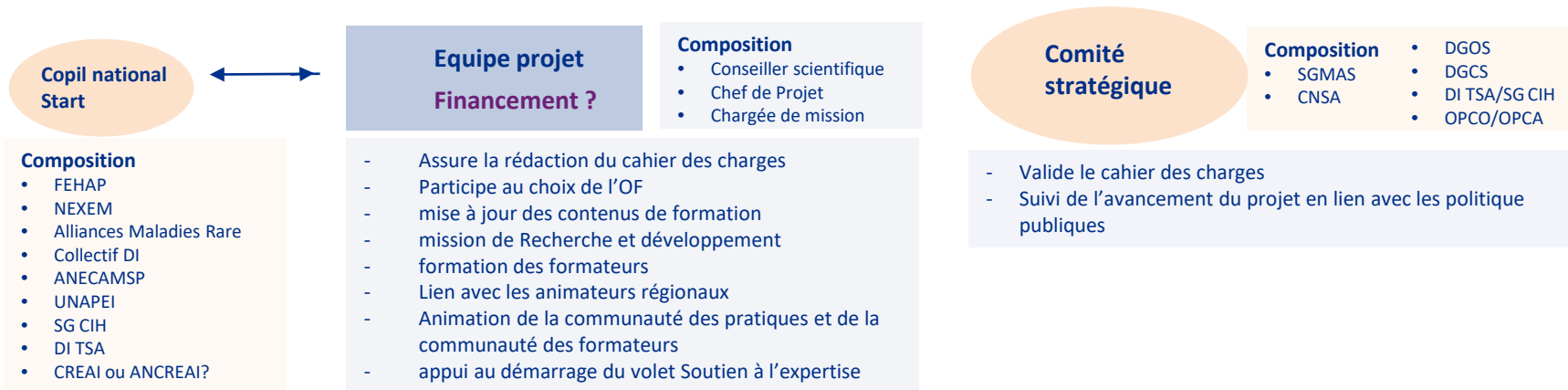
- ☐ Déploiement régional
- ☐ Déploiement progressif (4 ou 5 régions)
- ☒ Déploiement progressif avec une ambition nationale à moyen-long terme

Le modèle théorique

Niveau

Acteurs, rôles et financements

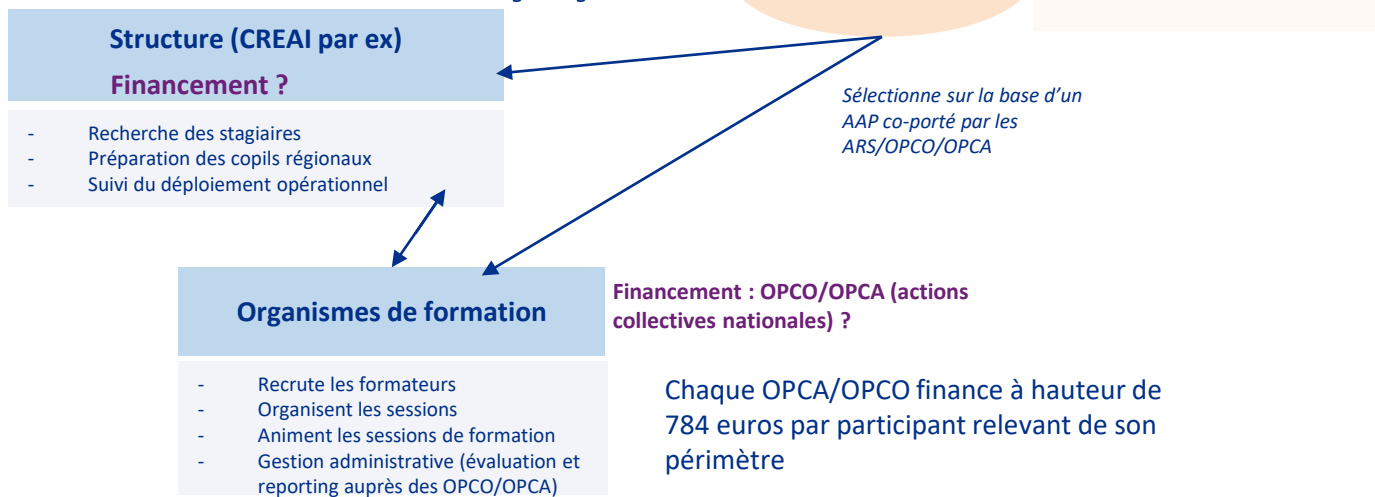
National



Rédigent un cahier des charges national du dispositif Start

Possiblement décliné en cahier des charges régional ?

Régional



Proposition budget du déploiement

Ce budget inclut le déploiement du dispositif Start tel qu'il est conçu actuellement. Il ne prend pas en compte l'évolution des supports (compléments des modules existant, adaptation e-learning par exemple) et les modalités de formation vers les 1ères lignes ou encore l'outillage des communautés de pratiques, qui devront faire l'objet d'un financement distinct .

• Equipe projet (*nationale*)

Fonction	Montant N + 1	Montant N + 2, + 3..
Chef de projet à temps plein	80 000	80 000
Chargée de mission à temps plein	64 000	64 000
Frais de fonctionnements (20% du montant total)	28 800	28 800
Total	172 800	172 800

- Des frais de fonctionnement de 20% :
 - 15% (gestion de la paie, locaux, consommables divers)
 - 5% (frais de déplacements et comitologie)

• animateur porté par le CREAL (*pour une région*)

Fonction	Montant N + 1	Montant N + 2, N+3..
Chargée de mission(à temps plein N+1 puis à mi-temps ensuite)	64 000	32 000
Frais de fonctionnement (10%)	6 400	3 200

- Un chargé de mission à temps plein la première année puis à mi-temps les années suivantes.

• Organismes de formation (*pour une région*)

Charges	Montant N + 1	Montant N + 2, N+3..
Coût de la formation des formateurs	36 600	36 600
Coût des sessions de formation	114 000	114 000
Total	150 600	150 600
Total pour une session (4j)	12 550	12 550
Total pour 6 sessions	75 300	75 300

- Des organismes de formations sélectionnées par réponse à un cahier des charges et s'engageant à mettre en place un nombre de sessions de formations (par ex. 6) sur la base de montants fixes (*cf focus 1*)

- La facturation a ensuite lieu auprès des OPCO/OPCA au pro-rata de leurs adhérents inscrits.
- Un financement par les OPCO/OPCA sur la base d'actions collectives nationales ou régionales. Le financement de ces actions collectives peut ensuite être assuré par les OPCO/OPCA directement, via leurs fonds mutualisés ou par des subventions de la DGOS, DGCS ou CNSA (*cf focus 2*)



Focus 1 : Plusieurs modalités de facturation possibles aux OPCO/OPCA

1. Une facturation sur la base d'un montant de 12 550 euros fixe par sessions

• Si 20 participants

OPCO.OPCA	Nombre de participants	Part de chaque OPCO/OPCA	Montant par OPCO	Montant par participant
OPCO Santé	8	40%	5 020	628
CNFPT	6	30%	3 765	628
ANDPC	2	10%	1 255	628
ANFH	4	20%	2 510	628
Total	20		12 550	

• Si 16 participants

OPCO.OPCA	Nombre de participants	Part de chaque OPCO/OPCA	Montant par OPCO	Montant par participant
OPCO Santé	7	44%	5 491	784
CNFPT	3	19%	2 353	784
ANDPC	2	13%	1 569	784
ANFH	4	25%	3 138	784
Total	16		12 550	

• Si 10 participants

OPCO.OPCA	Nombre de participants	Part de chaque OPCO/OPCA	Montant par OPCO	Montant par participant
OPCO Santé	6	60%	7 530	1 255
CNFPT	1	10%	1 255	1 255
ANDPC	1	10%	1 255	1 255
ANFH	2	20%	2 510	1 255
Total	10		12 550	

Avec ce système de facturation; **les organismes de formation perçoivent un montant relativement stable** par l'OPCO/OPCA :

- Si le nombre de participants augmente les prix par participants sont dégressifs pour l'OPCO/OPCA
- Si le nombre de participants diminue, les prix par participants augmentent pour l'OPCO/OPCA



Focus 1 : Plusieurs modalités de facturation possibles aux OPCO/OPCA

2. Une facturation sur la base d'un montant par stagiaires fixe par sessions

Un montant fixe établi sur la base d'un coût de session estimée à 12 550 euros, et un nombre moyen de participant fixé par exemple à **16 personnes**. **Coût d'une session pour un stagiaire = 784,4 euros**

- Si **20** participants

	Nombre de participants	Montant pour chaque OPCO/OPCA
OPCO Santé	8	6 275
CNFPT	6	4 706
ANDPC	2	1 569
ANFH	4	3 138
Total	20	15 688

- Si **16** participants

	Nombre de participants	Montant pour chaque OPCO/OPCA
OPCO Santé	7	5 491
CNFPT	3	2 353
ANDPC	2	1 569
ANFH	4	3 138
Total	16	12 550

- Si **10** participants

	Nombre de participants	Montant pour chaque OPCO/OPCA
OPCO Santé	6	4 706
CNFPT	1	784
ANDPC	1	784
ANFH	2	1 569
Total	10	7 844

Avec ce système de facturation, l'organisme de formation **perçoit un montant très variable** en fonction du nombre de participants :

- Si le nombre de participants augmente, il perçoit plus de la part de l'OPCO/OPCA
- Si le nombre de participants diminue, il perçoit moins de la part de l'OPCO/OPCA

Dans ce cas, le cahier des charges doit inclure un nombre de participants déterminé dans le cahier des charges (par exemple 12 participants minimum (en deça de ce montant plancher, l'OF peut annuler la formation pour des raisons liées à l'équilibre économique) et 20 maximum (pour des raisons d'intérêt pédagogique)

Dans tous les cas, il s'agit d'une facturation par stagiaire participant réellement à la formation.

Un comité stratégique qui définit la stratégie nationale

Objet : La mise en place d'une « task-force », organisée comme un comité stratégique qui définit la stratégie en lien avec l'équipe projet :

- Définition des modalités de financement du projet (intégration de Start dans les orientations prioritaires DGOS/DGCS des OPCO/OPCA, lien avec les ARS en région pour la mise en place des COPIL régionaux...)
- Validation du cahier des charge
- Suivi de l'avancement du projet

Sur le plan institutionnel

SGMAS

- Muriel Vidalenc
- Pauline Sassard
- Morgane Guillemot

CNSA

- Olivier Paul

DGOS

- Michèle Perrin, chargée de mission Bureau RH2, DGOS

DGCS

- Nelly Jousset-Antiphon, SD4, chef de bureau Emploi et politiques salariales

DI TSA / SG CIH

- Céline Poulet
- Laure Albertini

DGSco ?

- Isabelle Bryon, déléguée interministérielle Ecole Inclusive

Sur le plan des acteurs de la formation

Opco Santé

- Annie Léculée
- Marie Bauer

ANFH

- Claudie Fardo

CNFPT ?

- Emmanuelle Aubere
- Elisa Payen

ANDPC?

- Ne souhaite pas donner suite à la réflexion commune

Une équipe projet dotée d'un statut propre et de nouvelles missions

Financement : Un financement de l'équipe projet national à déterminer

Objet : Cette équipe projet resserrée est garante de la pertinence du dispositif. Elle est en charge :

- De la mise à jour des contenus de formation
- D'une mission de Recherche et développement
- De la formation des formateurs
- Animation des communautés de pratique et de la communauté des formateurs
- D'un appui aux ARS pour le déploiement du volet Soutien à l'expertise

Statut :

- Afin de pérenniser les projets, il est nécessaire de doter Start d'une personnalité juridique. Plusieurs options sont à l'étude :

	 Avantages/levier	 Freins/Inconvénients
Création d'une entité juridique propre		
1/ Création d'une association Loi 1901	• Structure souple et légère • Statut qui convient à un financement de la CNSA	• La DGOS est peu favorable à un financement d'une association Loi 1901
2/ Création d'un GIS, GCS ou GCSMS	• Sécurisant pour l'ensemble des financeurs (CNSA, DGOS..)	• Complexité de création et de gestion
Rattachement à une structure existante		
1/Rattachement à une structure existante (EHESP, CREAIDF, GIS Autisme au sein des TND...)	• Sécurisant pour l'ensemble des financeurs • Simplicité liée à l'absence de coût de création et de gestion • Possibilité de s'appuyer sur les moyens logistiques de la structure (mise à disposition de locaux par exemple)	• Vigilance à choisir une structure dont les missions s'articulent bien avec celles de Start

Plan d'actions travaillé lors des 4 groupes de travail nationaux



1/ Valider l'architecture globale du dispositif et les modalités de financement

En attente de l'arbitrage de la CNSA, DGCS, DI TSA, SG CIH

2/ En 2021, déployer le nouveau modèle de financement en ARA et IDF

1er semestre 2021 :

- Organise des sessions en ARS ARA et IDF sur la base des reliquats de convention
- Finalise le cahier des charges national en lien avec le comité de pilotage

2nd semestre 2021 :

- Déploie le nouveau modèle de financement sur les deux régions existantes en s'appuyant sur le portage OPCO/OPCA
- Développe un travail de lobbying auprès des ARS afin de préparer la rentrée 2022

3/ En 2022, déploiement de la nouvelle architecture de Start, déploiement dans 4 ou 5 régions

Relevé des échanges

Comité de pilotage national du 22/09/2020

1/ Echanges autour du modèle de pérennisation du dispositif START

- o L'ensemble des membres du Copil National félicite l'équipe projet des résultats de l'évaluation qui démontrent que le modèle mis en œuvre et son contenu répondent à un vrai besoin des professionnels en territoires.
- o Les fédérations et associations de malades et de familles :
 - soulignent la nécessité de généraliser ce dispositif et ne comprendraient pas qu'il n'y ait pas de généralisation au nom de l'équité de traitement des personnes présentant un TND
 - rappellent que le modèle économique actuel est non pérenne, et que sa généralisation doit faire partie des priorités nationales.
- o Les représentants des employeurs rappellent leur pleine adhésion au projet
- o L'ensemble des participants s'accorde sur le fait que la mise à l'échelle et la pérennisation passent par un portage politique national
- o La CNSA rappelle que la pérennisation pose aussi la question de la rationalisation au regard des dispositifs existants. Ainsi la question de l'intégration dans des dispositifs et espaces de dialogue existants pourraient être amené à se poser (Ancreai, Gncra)
- o En réponse au besoin, l'Equipe projet Start exprime un besoin de disposer d'une voie qui lui est propre avec une visibilité pluriannuelle à l'instar d'autres dispositifs.

2/Echanges autour de la Communauté de Pratiques

- o La CNSA souligne que le volet Communauté de pratiques n'a pas été mis en place car non financé à date. La CNSA propose ainsi de déployer le volet communauté de pratiques et d'évaluer à un an l'impact des formations et de la communauté de pratiques sur la transformation des pratiques professionnelles
- o Il est rappelé que ces communautés de pratiques ne pourront émerger que sur la base des formations déployées
- o L'ARS IDF insiste sur la difficulté de maintenir des financements FIR à long terme, le modèle économique actuel n'est donc pas amené à perdurer. Par ailleurs, le dispositif Start répond bien aux besoins, et se révèle particulièrement utile pour rajouter de la fluidité dans l'écosystème entre établissements
- o Pour l'ARS ARA il est nécessaire d'inscrire START en articulation avec d'autres formations. En ARA, START fait partie du plan de formation TSA-TND, dans le cadre de la stratégie régionale en déclinaison du PRS. Il s'agit d'un levier efficace pour déclencher une logique partenariale locale
- o L'ensemble des participants voit un intérêt à l'organisation des 5èmes journées, afin d'amorcer la communauté de pratiques dans la continuité des sessions de formation
- o Le périmètre, le fonctionnement, l'outillage et le financement de ces communautés feront l'objet de discussions ultérieures

Relevé des échanges

Comité de pilotage national du 22/09/2020

3/ Evaluation de l' impact sur les pratiques professionnelles et la transformation de l'offre :

- O L'équipe projet rappelle que la question de l'impact de START a été discuté à plusieurs reprises et qu'à aucun moment, il n'avait été retenu, principalement pour des questions de méthodes, et de temporalité allouée à l'expérimentation, de l'appliquer à START. Quels indicateurs choisir ? Sur quelle durée ? Une année ne devrait pas suffire.
- O La 5^e journée, telle qu'elle a été conçue, pourrait aussi participer à un premier sondage.
- O Les fédérations et associations de malades et de familles, l'équipe projet START mettent en garde quant à la difficulté de mettre en évidence un impact de 4 jours de formation sur les pratiques professionnelles et la transformation de l'offre.

4 Annexes

1. Détail des entretiens réalisés (cadrage, formateurs, concepteurs, stagiaires)
2. Compte-rendu de la réunion du 4 septembre





Les entretiens réalisés

Entretiens de cadrage

19 entretiens de cadrage réalisés

25 interlocuteurs rencontrés

Nom	Institution	Date
Christine Martin	ARS Auvergne-Rhône-Alpes	04.03
Axel Mörch	APAJH 26 - ANECAMSP	03.03
Serge Moser	UNAPEI	25.02
Laurent Perazzo	Fehap	28.02
Sabine Poirier	Nexem	28.02
Catherine De Lafarge		
Virginie Magnant	CNSA	28.02
Olivier Paul		
Eve Dujarric		
Marina Drobi	CIH	03.03
Laure Albertini	DI SNA	06.03
Muriel Poher	Start	26.02
Vincent des Portes	Start	11.03
Cécile Moraillon-Bochon	Start	03.03
Animatrice IDF, Pauline Benoit	Start	27.02
Claudie Fardo	ANFH	28.02
Annie Léculée	Opco Santé	18.03
Catherine Rey-Quinio	ARS IDF	13.03
Gérard Viens	Alliance Maladies Rares	30.03
Emmanuelle Auber	CNFPT	23.06
Muriel Vidalenc	SGMAS	19.05
Mme Lenoir-Salfati, M Natali, Mme Cohen, Mme Poirat	ANDPC	23.06



Les entretiens réalisés

Entretiens concepteurs et formateurs

Nom Prénom	Modules	Fonction	Structure d'appartenance		Date
CONCEPTEURS					
AMADO Isabelle	3 et 8	Praticien hospitalier	CH Sainte-Anne		09.04
De FREMINVILLE Bénédicte	1	Docteur	Trisomie 21		23.04
GRAS Domitille	5	Neuropédiatre	Hôpital Robert Debré		07.04
LACHENAL Marielle	4	Parent et médecin généraliste	Formatrice		09.04
LANCO DOSEN Sandrine	2	Neuropédiatre	CAMSP		09.04
LAPORTE Denise	7	Parent - Vice-présidente de l'AFSA	AFSA		07.04
MARSAL Arnaud	7	Coordinateur	UMI centre		09.04
VAQUE Alejandra	6	Psychologue - chargée de formation	Centre de Ressource Autisme Rhône-Alpes		05.04
YEKHLEF Wanda	6	Médecin somaticien	EPSVE		05.05
FORMATEURS					
CASTRO Sophie	1 et 2	Responsable PAT	IDF	PAT Grand Versailles	26.03
FOISSEY Sylvie	3 et 4	Formatrice management de transition	IDF	Libéral	24.03
LARACCA Ettore	5 et 6	Médecin MPR	IDF	SESSAD	24.03
BOUILLET Céline	7 et 8	Pilote DIH et PCPE 93	IDF	DIH 93	27.03
MINOT Cathy	1 et 2	Aidante	ARA		01.04
DESCOTES Anne	3 et 4	Médecin hospitalier en rééducation fonctionnelle	ARA	CHU Grenoble et IMP	01.04
NEIRO Cécile	3 et 4	Orthophoniste	ARA	CAMSP	26.03
INFANTE Françoise	5 et 6	Psychologue	ARA	autisme	27.03
BLANC Nathalie	5 et 6	Médecin neuropédiatre	ARA	CAMSP, SESSAD	03.04
BIESSE Sandrine	3 et 4	Psychologue et formatrice	IDF	Libéral	



Les entretiens réalisés

Entretiens stagiaires

Nom Prénom	Région	Fonction	Structure d'appartenance	Date
STAGIAIRES				
NEDELEC Sabine	IDF	Directrice-adjointe	Résidence les Meuniers	13.05.20
BICHAT Marie-José	IDF	Directrice-adjointe	EMPS Provins	06.05.20
BUINO Gaëlle	IDF	Educatrice spécialisée	SESSAD	12.05.20
VALROFF Alicia	IDF	Psychologue	Les Maisons de l'ARIA (MAS)	12.05.20
LEBIGUE Tristan	ARA	Chargé d'insertion	IME Le Reray	07.05.20
CUBIZOLLE Céline	ARA	Educatrice coordinatrice	PCPE	06.05.20
ARPAILLANGE Elena	ARA	Chargée de mission	Plateforme TND	20.05.20
ROUMIER Mélissa	IDF	IDE Hôpital de jour	Hôpital de jour	28.05.20
MALPESA Géraldine	ARA	IDE	Plateforme TND	20.05.20
BRUSA Céline	ARA	Orthophoniste	CMPP Drôme Sud	20.05.20
BOUCHUT Barbara	ARA	Médecin	CAMSP Beaujolais	28.05.20
ALBALADEJO Audrey	ARA	Coordinatrice	Plateforme TND	04.06.20
SAINT ESPES Muriel	ARA	Psychomotricienne	CMPP Drôme Sud	28.05.20

Réunion du 4 septembre

Compte-rendu

- Pauline Sassard, SGMAS
- Morgane Guillemot, SGMAS
- Laure Albertini, DI TSA en audio
- Olivier Paul, CNSA en audio
- Vincent des Portes, conseiller scientifique Filière Défiscience, en audio
- Muriel Poher, Equipe projet Start
- Cécile Courant, EBK
- Jean-Marie Pichavant, EBK

1. Positionnement du CREAI

a) Inscription dans les missions du CREAI

Deux canaux possibles :

- La DGCS peut inscrire la participation à Start comme faisant partie des missions pérennes des CREAI
- La CNSA et/ou le SG MAS peuvent inciter les ARS à intégrer la participation à Start dans les CPOM des CREAI au titre d'une mission temporaire
 - o *L'équipe projet Start* souligne que l'absence de pluriannualité de cette option ne permettra pas de sortir des conditions de l'expérimentation et fragilisera le dispositif

- Relevé des échanges :

- **L'inscription de Start dans les missions pérennes des CREAI serait un canal préférentiel.**
- SGMAS contacte la DGCS afin d'arbitrer ce point

b) Portage par le CREAI

- **Poste d'animateur régional : recrutement ad'hoc ou missions dégagees sur un poste existant ?**
- *Olivier Paul (CNSA)* rappelle que les missions Start pourraient être considérées comme recoupant celles du CREAI.
- *Proposition de l'équipe projet* de lancer la procédure de recrutement, rédiger un profil de poste et diffuser l'offre parallèlement en interne au CREAI et en externe
- Sur le volet, compétences « sanitaires », possibilité de demander aux ARS quelle est la capacité de leur CREAI régional à absorber cette mission (en fonction des compétences présentes en interne)
- **Quid du nombre d'ETP dédié à l'animateur régional :** proposition d'un ETP la première année afin de lancer le dispositif puis passage à 0,5 ETP par an et par région concernée.

Réunion du 4 septembre

Compte-rendu

- L'équipe projet souligne que le dimensionnement du poste d'animateur régional dépend également des objectifs quantitatifs assignés à Start en termes de nombre de sessions organisées chaque année. Maintenir l'animateur régional à plein temps pourrait permettre d'augmenter le nombre de sessions annuelles de 6 à 9 par exemple. Ce poste pourrait aussi être mutualisé sur des missions de coordinations d'acteurs en territoires.
 - **Relevé des échanges :**
 - **La question du recrutement est également liée à l'inscription de Start dans le programme de travail des CREAI :**
 - **si la participation au projet Start est considérée comme une mission complémentaire pour les CREAI, si le CREAI ne dispose pas des compétences nécessaires en interne, cela justifie des financements ad'hoc pour le recrutement de professionnels spécifiquement dédiés au projet.**
 - **si la participation au projet Start est considérée comme faisant partie des missions prioritaires pérennes des CREAI et que l'un des professionnels a la compétence d'animateur le financement de l'animateur régional pourrait alors être prélevé sur les des fonds propres des CREAI, dont les montants sont définis par un CPOM signé avec l'ARS de chaque région.**
- c) **Etat de la négociation avec le CREAI**
- **Financement de l'animateur régional : s'agit-il d'un financement de la CNSA ou des ARS via le FIR ?**
 - o Muriel Poher (Equipe projet Start) souligne l'intérêt d'un financement co-porté par l'ARS, dont l'évaluation a mis en valeur les avantages en termes d'appui à la mobilisation des acteurs médico-sociaux et sanitaires locaux et au ciblage des participants. Elle appuie également la possibilité d'un co-portage des directions médico-sociale et du soin des ARS.
 - o Olivier Paul (CNSA) rappelle que le financement des CREAI par la CNSA passe par les ARS. Il s'agit donc bien d'un financement via le FIR. Possibilité ensuite pour les ARS de proposer un engagement financier complémentaire.

Réunion du 4 septembre

Compte-rendu

- Relevé des échanges :
- **Le financement de l'animateur régional est un financement fléché par la CNSA mais porté par l'ARS via le FIR.**
- **Arbitrage par la CNSA du financement de Start par Virginie Magnant semaine du 7 septembre**

2. Equipe projet nationale

Quel financement de l'équipe projet nationale ?

Quelle section de la CNSA : Section V ou IV ?

Olivier Paul (CNSA) indique que la CNSA peut financer des têtes de réseau par financement direct. Il rappelle que la structure budgétaire de la CNSA est amenée à être revue complètement. A déterminer.

- Relevé des échanges:
- **L'arbitrage sur le financement de la CNSA et ses modalités précises aura lieu lors du point avec Virginie Magnant semaine du 7 septembre**

Possibilité de locaux mis à disposition pour le CREAM IDF ?

Olivier Paul (CNSA) : deux possibilités pour acter le partenariat avec le CREAM IDF :

- Convention CNSA/CREAM IDF
- Convention CNSA/ START avec transfert de la part concernant les frais de fonctionnement de START vers le CREAM IDF

Sur un plan très pratico-pratique, l'équipe projet s'interroge sur les capacités d'accueil de l'équipe projet par le CREAM IDF (nombre de bureaux disponibles notamment)

Réunion du 4 septembre

Compte-rendu

- Relevé des échanges :
- **SGMAS et CNSA organisent la prise de contact avec le CREAL IDF une fois le financement acté par la CNSA. L'ARS IDF pourra être associée à cette prise de contact.**

Quel statut pour l'équipe projet ?

Création d'une entité juridique propre ou rattachement à une structure existante ?

- Relevé des échanges :
- **Le statut Association de Loi 1901 convient à la CNSA afin de signer une convention de fonctionnement**
- **L'équipe projet Start peut engager les démarches pour la constitution d'une association Loi 1901**
- **Un conventionnement direct CNSA/future association START paraît plus simple et permet la pluriannualité / pérennité**

3. Organismes de formation

a) Définir les principes structurants du cahier des charges (à affiner par la suite avec le comité de pilotage)

Comment faire le lien avec le pool de formateurs déjà mobilisés autour de Start ?

Muriel Poher (Equipe projet) : souligne l'importance de capitaliser sur des professionnels déjà formés et motivés par le projet et les suites possibles (communauté de pratiques).

SGMAS, CNSA : Manque de connaissance des leviers possibles concernant la reprise du pool de formateurs existants, dans la mesure où il s'agit d'un Appel d'offres. Difficile d'envisager ce point comme une contrainte du cahier des charges.

Réunion du 4 septembre

Compte-rendu

b) Comment s'assurer que le financement de Start pour les stagiaires soit entièrement pris en charge dans la durée par les OPCO/OPCA, dans le contexte d'évolution du secteur de la formation ?

- o La DGOS peut intégrer, sur demande du SGMAS, Start dans sa note d'information (ou note de couverture selon) sur les besoins en développement des compétences, à destination des agents publics mais disposant d'une résonnance dans tous les secteurs. Calendrier : fin 2019 ou printemps 2020. En revanche, la DGOS ne finance pas ces actions de formations.
- o **Comment intégrer Start comme action collective nationale pour l'OPCO Santé ?**
 - **Calendrier de revue des conventionnements CNSA/OPCO/OPCA décalé à 2022**
 - **L'inscription de Start dans les conventions CNSA/OPCO/OPCA permettra-t-elle que Start devienne action collective nationale pour tous les OPCO/OPCA ?**
 - L'inscription de Start en tant qu'action collective nationale assurera-t-elle le financement des formations par les OPCO/OPCA ?
 - *Olivier Paul (CNSA) : inscrire dans les conventions ne pose pas de difficultés. En revanche, la CNSA n'a pas de prises directes avec les CPNE dont le fonctionnement est paritaire.*

- **Relevé des échanges :**

- **Inscription de Start dans les conventions CNSA/OPCO/OPCA**

Réunion du 4 septembre

Compte-rendu

- o **Quid du modèle économique pour l'année 2021 dans l'attente du conventionnement de la CNSA avec les OPCO/OPCA :** en l'absence de convention CNSA en 2021, il y aurait uniquement la lettre d'information de la DGOS ?
- *Olivier Paul (CNSA) :* Possibilité que la CNSA réalise des avenants de reconduction avec les OPCO/OPCA pour l'année 2021. Start pourrait y être intégré.
- *Equipe projet :* considérer avec les deux ARS historiques, la possibilité de commencer à déployer le nouveau modèle de financement en 2021, tout en commençant le travail de lobbying auprès des autres ARS pour 2022.
 - o Selon un calendrier à fixer, possibilité d'organiser une première série de sessions sur les reliquats des conventions existantes (reliquat FIR et CNR)
 - o Puis d'enclencher le modèle avec un portage OPCO/OPCA
 - o Et un travail de lobbying auprès d'autres ARS afin de préparer l'année 2022
- *Pauline Sassard (SGMAS) :* peut donner un canal pour présenter Start auprès des ARS et DOSS/DA à la fin de l'évaluation à l'occasion d'un CTS (comité technique sectoriel), qui se réunit 3 ou 4 fois par an, et parfois conjoint DOS/DA. Possibilité offerte autour d'une première sensibilisation au dispositif Start lors de cette instance en janvier 2021. Une présentation conjointe ARS ARA/ARS IDF/équipe projet sous la forme d'un retour d'expériences serait intéressant.
- **Relevé des échanges**
- **CNSA :** Possibilité que la CNSA réalise des avenants de reconduction des conventions en cours avec les OPCA/OPCA pour l'année 2021. Investiguer si le dispositif Start pourrait y être intégré
- **SGMAS :** organise l'accès de l'équipe projet Start au canal des CTS afin qu'ils puissent sensibiliser les ARS au dispositif Start en janvier 2021
- **Equipe projet :**
- **Rédige les statuts de l'Association Loi 1901**
- **Considère l'évolution du modèle en ARA et en IDF avec les ARS concernées**
- **1er semestre 2021 :**
- **Organise, selon le calendrier partagé avec les ARS, des sessions en ARS ARA et IDF sur la base des reliquats de convention**
- **Afin de préparer 2022, développe un travail de lobbying auprès des ARS, participe à l'intégration de l'activité de START par les CREAI**
- **Finalise le cahier des charges national en lien avec le comité de pilotage**
- **2nd semestre 2021 :**
- **Déploie le nouveau modèle de financement en s'appuyant sur le portage OPCO/OPCA**
- **Poursuit le travail de lobbying avec les ARS**
- **Lancement des AAP via les OPCO/OPCA**